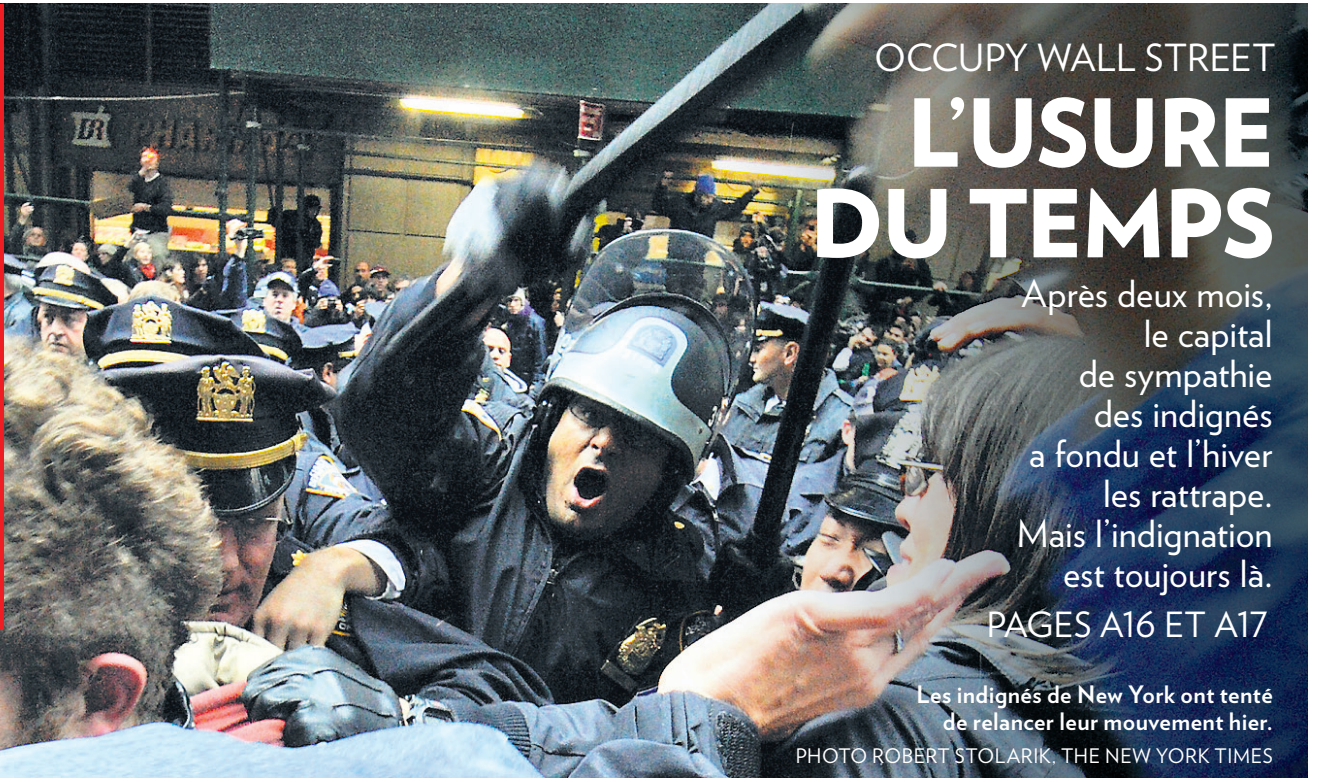


# LA PRESSE



## OCCUPY WALL STREET L'USURE DU TEMPS

Après deux mois, le capital de sympathie des indignés a fondu et l'hiver les rattrape. Mais l'indignation est toujours là.  
PAGES A16 ET A17

Les indignés de New York ont tenté de relancer leur mouvement hier.  
PHOTO ROBERT STOLARIK, THE NEW YORK TIMES

**EXCLUSIF**

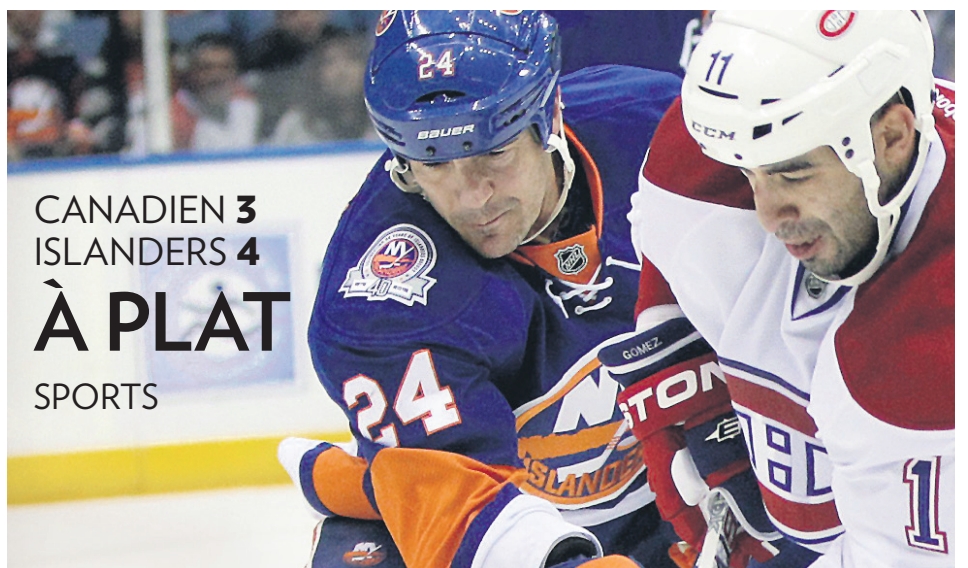
## UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION

# SILENCES, MALAISES ET GROGNE

Des enquêteurs de l'UPAC travailleront pour la commission Charbonneau, ce qui soulève des questions sur son indépendance. *La Presse* a aussi appris que les choses ne tournent pas rond au sein de l'UPAC. PAGES A2 ET A3



**LE CARDINAL LAFRENIÈRE**  
PATRICK LAGACÉ PAGE A4



CANADIEN 3  
ISLANDERS 4  
**À PLAT**  
SPORTS

PHOTO ASSOCIATED PRESS

APRÈS LES BAISERS  
DE BENETTON, DÉCOUVREZ  
CEUX DE CHAPLEAU PAGE A18



**ANDRÉ PRATTE**  
L'ARROGANCE DE QUEBECOR  
PAGE A18

## LES LIMITES ANTICANCER DES ÉMOTIONS

Le pouvoir de la pensée positive ne fait pas l'unanimité. VIVRE

ILLUSTRATION JULIEN CHUNG, LA PRESSE

**EXCLUSIF**

GARDERIES  
EN MILIEU FAMILIAL

QUÉBEC  
SONGE  
À INTERDIRE  
LA RELIGION

PAGE A14



BANQUE CENTRALE  
EUROPÉENNE  
**LA PRESSION  
MONTE**  
AFFAIRES

INFOGRAPHIE LA PRESSE

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



**LE RENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE  
LA PRESSE

PAGE A20

**MON CLIN D'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
Pubs Benetton, version Québec: Marois embrasse Curzi, Dominic Champagne embrasse Lucien Bouchard, le maire du Plateau embrasse une auto.

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



LV 621924 98765 1



RBC Banque Royale

## Offrir un cadeau n'a jamais été aussi facile

La carte-cadeau Visa<sup>®</sup> RBC<sup>®</sup> est le cadeau parfait pour toutes les personnes figurant sur votre liste. Pour en savoir plus, rendez-vous au [www.rbc.com/cartecadeauvisa](http://www.rbc.com/cartecadeauvisa) ou dans une succursale RBC Banque Royale<sup>®</sup>.

Une banque de conseils  
pour vous guider.<sup>™</sup>



## ACTUALITÉS

## MALAISES À L'UPAC

Manque de communication entre les différents corps d'enquête, ambiance de travail malsaine, possibles problèmes constitutionnels; les choses ne tournent pas tout à fait rond à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), créée il y a neuf mois par le gouvernement Charest. De plus, *La Presse* a appris que des enquêteurs de l'UPAC collaboreront étroitement avec la commissaire France Charbonneau. La commission sera-t-elle vraiment indépendante?

## EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG  
ET ANDRÉ NOËL

Une dizaine d'enquêteurs-analystes et agents de liaison de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) vont travailler main dans la main avec la commissaire France Charbonneau, ce qui soulève des questions sur l'indépendance de cette commission d'enquête, a appris *La Presse*. L'UPAC relève du ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, et de son sous-ministre, Martin Prud'homme.

«Des discussions régulières ont lieu entre l'UPAC et la commissaire Charbonneau, a confirmé Anne-Frédérique Laurence, porte-parole de l'Unité anticorruption. Le rôle exact de ces personnes n'est pas défini, mais cette équipe va être créée pour être efficace, compétente, et cela va se faire le plus rapidement possible. Ça va être une collaboration pleine et entière.»

M<sup>me</sup> Laurence a précisé qu'il s'agira «d'effectifs supplémentaires», non prévus dans le mandat original de l'UPAC, qui a été dotée d'un budget de fonctionnement de 30 millions de dollars. De ce fait, une «demande va être faite auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor», a-t-elle dit.

Selon les sources proches du dossier que *La Presse* a interrogées, il est clair qu'il «n'y a pas d'indépendance» si une partie des enquêtes de la commission Charbonneau dépend du ministère de la Sécurité publique (voir organigramme), par l'entremise de cette équipe de

l'UPAC qui lui est consacrée. «Il devrait y avoir une totale étanchéité autour de la commission, sinon le processus va être vicié», nous a-t-on dit.

## Les enquêtes policières

Toujours selon nos sources, deux personnes auraient déjà été recrutées et cette équipe jouerait le rôle de filtre afin de s'assurer que les témoignages et dossiers qui seront soumis à la commission Charbonneau ne compromettront pas des enquêtes policières ou des dossiers remis aux tribunaux. Si c'est le cas, la commission Charbonneau n'en prendrait pas connaissance.

Dans le décret 1029-2011 adopté par le Conseil des ministres le 9 novembre, il est stipulé que la commission «veille à ne pas compromettre les enquêtes actuellement menées» par l'Unité permanente anticorruption.

Rappelons que le commissaire de l'UPAC, Robert Lafrenière, s'est toujours opposé à une commission d'enquête sur la construction, au prétexte qu'elle nuirait aux enquêtes policières.

La juge France Charbonneau a déjà choisi ses deux co-commissaires, le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, et le juriste Roderick A. Macdonald. Elle s'est aussi entourée de quatre policiers d'expérience avec qui elle a travaillé dans le passé, deux issus de la Sûreté du Québec (René Fortin et Robert Pigeon), un de la police de Montréal (Mario Lamothe) et un de Longueuil (René Beauchemin).

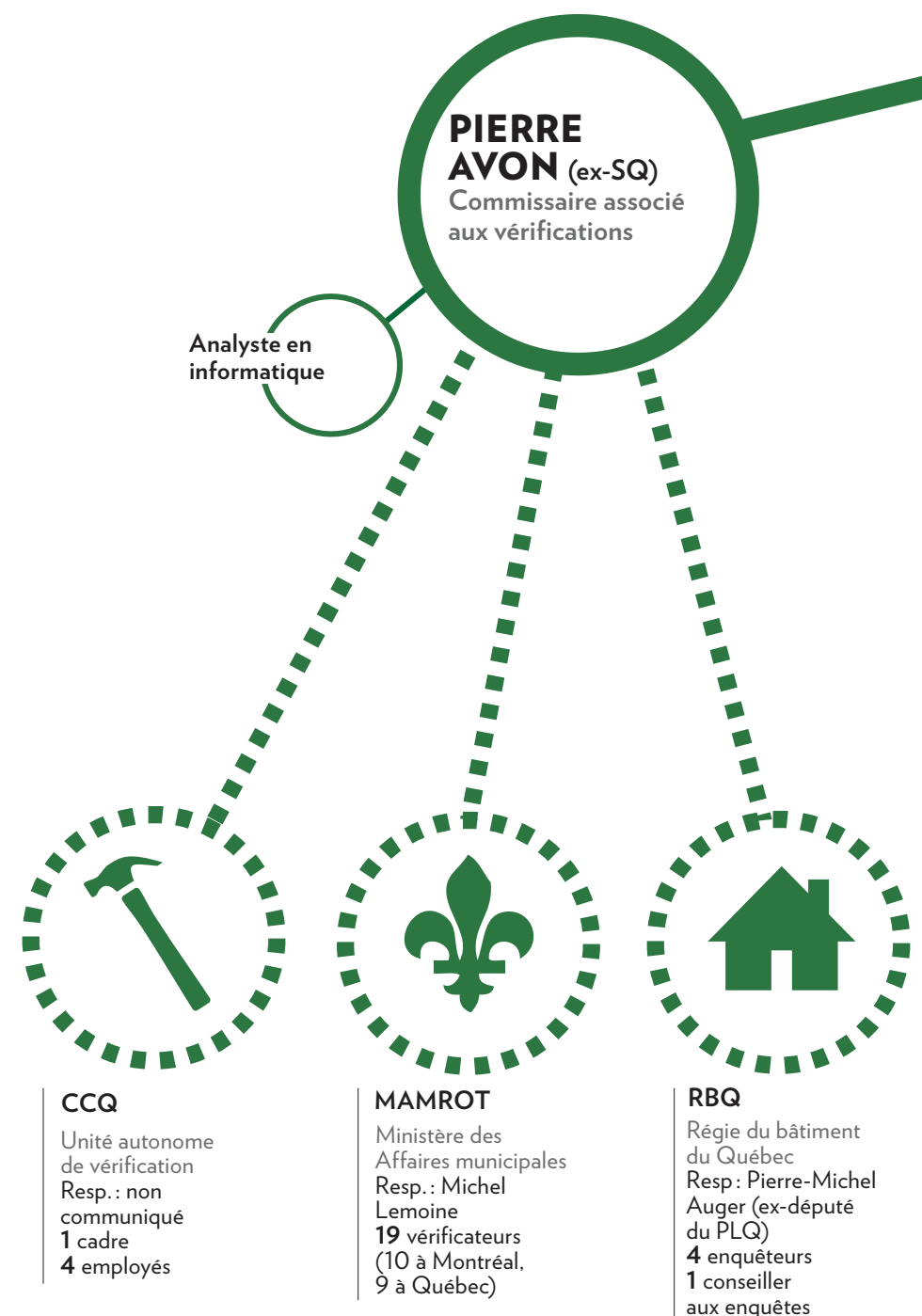
La juge Charbonneau n'a pas souhaité répondre à nos questions en raison de son «devoir de réserve».

**COMMISSION CHARBONNEAU**  
10 enquêteurs, analystes, agents de liaison de l'UPAC se consacrent aux travaux de la commission Charbonneau

## LÉGENDES

— Lien opérationnel et hiérarchique avec le commissaire de l'UPAC

■ ■ ■ ■ ■ Unités qui relèvent de leur ministère ou organisme respectif



## SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 10	Horaire télévision	ARTS 7
Astrologie du jour	AFFAIRES 13	Loteries	A 14
Bourses	AFFAIRES 10 et 11	Monde	A 15 à 17
Débats	A 18 et 19	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 12
Décès	AFFAIRES 14	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Généralement ensoleillé, maximum 3, minimum 2. AFFAIRES 12

Disponible chez :

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020 RUE DE LA MONTAGNE  
MONTRÉAL: (514) 845-4651  
SANS-FRAIS: 1-888-883-8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

**Dior**  
VIII

## DU SABLE DANS L'ENGRENAGE

FABRICE DE PIERREBOURG  
ET ANDRÉ NOËL

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a été créée, il y a neuf mois, pour coordonner le travail d'au moins six équipes d'enquêteurs et de vérificateurs provenant d'horizons différents, mais la plupart rechignent à partager leurs informations, a appris *La Presse* auprès de plusieurs sources. La frustration est grande.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a expliqué que l'UPAC regroupait des «ressources provenant de différentes unités d'enquête et de vérification ayant des mandats complémentaires» afin «d'assurer une coordination accrue et efficace».

Mais il n'y a pas de coordination sans communication. Or, selon nos sources, celle-ci fait cruellement défaut au sein de l'UPAC et la coordination ne serait que «médiatique». L'euphorie du départ a cédé la place à la désillusion. Des enquêteurs ou vérificateurs ne comprennent pas trop ce qu'ils font dans cet organisme dirigé par le commissaire Robert Lafrenière. C'est à reculons que certains ont emménagé dans les bureaux de l'UPAC, rue Fullum.

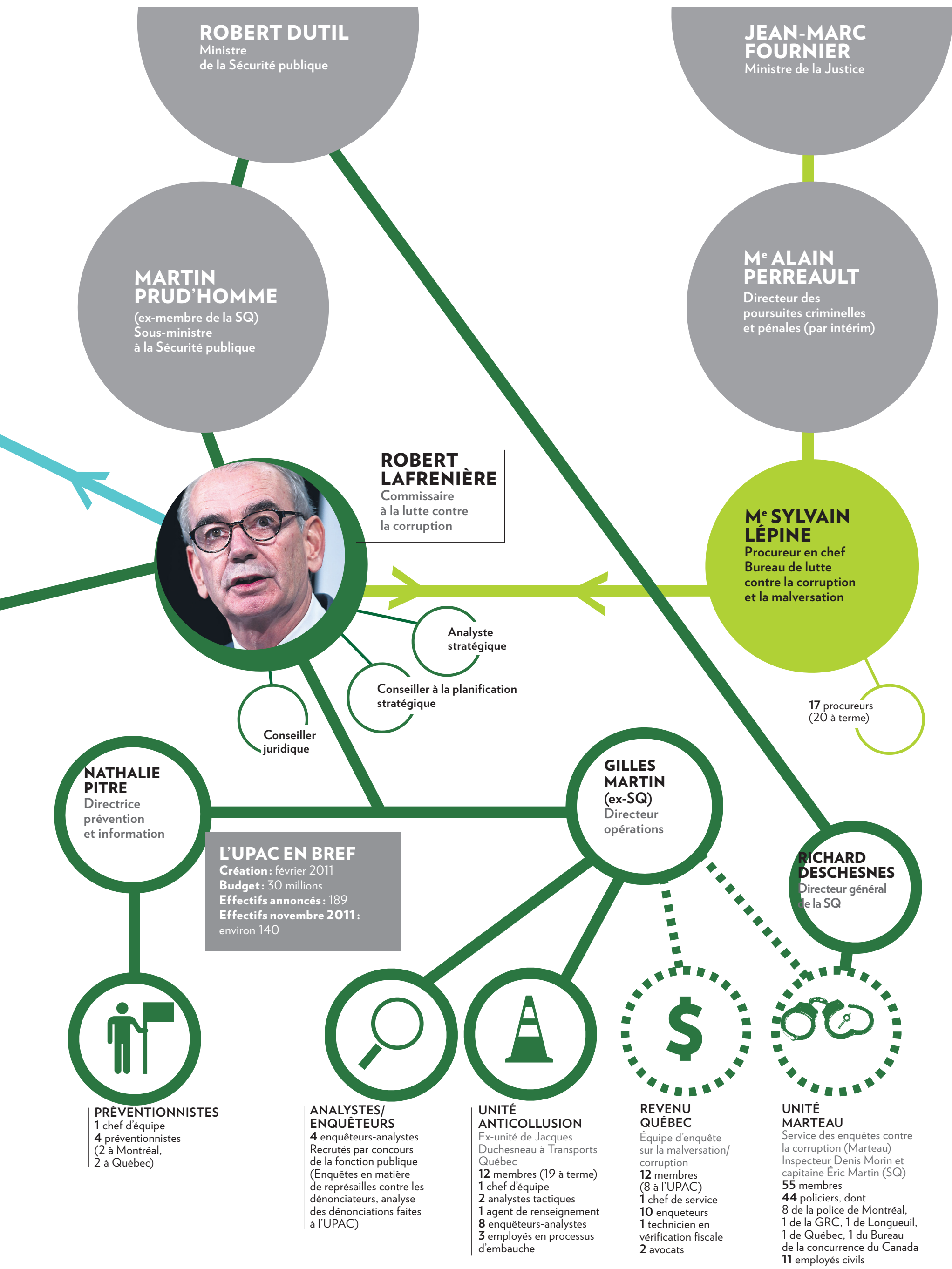
Selon le site du premier ministre, l'UPAC compte 189 employés. Selon

notre décompte, fait à partir des données fournies par l'UPAC et ses unités, ils sont à peine 140. L'immense majorité (environ 130) travaillait déjà pour ses différentes composantes: Marteau, Revenu Québec, l'Unité anticollusion et les équipes de vérification de la Commission de la construction du Québec (CCQ), de la Régie du bâtiment et du ministère des Affaires municipales.

Ils sont détachés par leurs organismes et ministères pour travailler à l'UPAC et conservent leurs liens hiérarchiques originels. Ainsi, les vérificateurs de la CCQ dépendent de leur PDG Diane Lemieux, et les policiers de Marteau de Denis Morin, inspecteur à la Sûreté du Québec.

Seuls les enquêteurs-analystes de l'Unité anticollusion ont été intégrés par l'UPAC, peu avant que leur patron, Jacques Duchesneau, ne soit congédié par Robert Lafrenière. À cela s'ajoute une unité de quatre personnes chargée d'enquêter sur les représailles contre les dénonciateurs.

Régulièrement, les analystes provenant des différentes unités se rencontrent dans les bureaux de l'UPAC, au 1000, rue Fullum, à Montréal. Au départ, ces réunions avaient lieu chaque semaine. Ces rencontres tournent souvent au



fiasco. «Le malaise est palpable, nous a dit une source. Des participants ne disent rien parce qu'ils n'ont rien à dire. D'autres ne disent rien parce qu'ils ne veulent rien dire. C'est le cas des représentants de Revenu Québec.»

Désormais, les réunions seront plus espacées, une fois par trimestre, dit-on. La même omerta règne aux réunions des comités des gestionnaires des unités. Là encore, Marteau et Revenu Québec seraient souvent muets comme des tombes pour ne pas compromettre leurs enquêtes en raison notamment d'une probable faille constitutionnelle.

**Revenu Québec: situation délicate**

Certaines enquêtes menées actuellement par l'UPAC et Revenu Québec pourraient en effet être compromises, une fois les accusations déposées. Les accusés pourraient invoquer l'arrêt Jarvis. Cette décision, rendue par la Cour suprême en 2002, souligne que les informations obtenues au cours d'une vérification fiscale ne peuvent pas être utilisées dans une enquête criminelle, sauf dans des cas bien précis. L'arrêt Jarvis permettra aux accusés d'invoquer la Charte des droits, même si la Loi sur l'administration fiscale a été modifiée pour ajouter l'UPAC à la liste des bénéficiaires de l'information recueillie par Revenu Québec. Concrètement, ces unités ne sont séparées par des paravents dans les locaux de l'UPAC.

Revenu Québec croit en son bon droit: «La validité constitutionnelle de la communication de renseignements de nature fiscale par Revenu Québec à un corps de police a été confirmée par

la Cour du Québec, le 14 novembre dernier, dans l'affaire The Queen v. Allan Rubin & Federal Commercial Metals», indique sa porte-parole, Valérie Savard.

Un éminent juriste consulté par La Presse est moins catégorique: «Le procureur-chef de l'UPAC [M<sup>e</sup> Sylvain Lépine] devra s'assurer que la preuve est admissible dans les dossiers où il y a eu un partage d'informations dans un contexte de vérification fiscale, insiste-t-il. Il devra veiller à ce que le fonctionnement de l'UPAC ne contamine pas les preuves.»

**Marteau sous pression**

L'ambiance n'est pas au beau fixe chez Marteau, maintenant baptisée Service des enquêtes sur la corruption, rouage essentiel de l'UPAC puisque chargée des enquêtes criminelles. Cette escouade compte 55 membres, en majorité des policiers de la Sûreté du Québec (SQ), ainsi que de Montréal, de Québec et de Longueuil (mais aucun de Laval, ville pourtant plus peuplée que Longueuil). Ils ne travaillent pas dans le même bâtiment que l'UPAC.

Des enquêteurs déplorent que leur travail soit orienté essentiellement vers le monde municipal. Et là encore, avant d'interroger le moindre conseiller municipal, ils doivent aviser leurs supérieurs, qui en informent le commissaire de l'UPAC. Ils se plaignent qu'on les oblige à réinterroger des suspects, sans aucune justification, et se demandent si ce n'est pas là une façon de ralentir leurs enquêtes et d'éventuelles accusations.

Enfin, l'incertitude continue de régner sur le sort du capitaine Éric Martin, numéro 2 et «âme dirigeante»

de l'escouade, très apprécié de ses hommes pour son hermétisme aux influences et aux luttes de chapelle entre «verts» (SQ) et «bleus» (police de Montréal). Son successeur serait déjà connu, ce que nie la SQ.

**Hydro cause des étincelles**

Enfin, la présence de représentants d'Hydro-Québec dans les locaux de l'UPAC suscite des questions et un certain malaise. L'équipe d'enquête d'Hydro est dirigée par Mario Laprise, officiellement chef de la sécurité industrielle. C'est un ancien de la SQ, assez proche de M. Lafrenière pour l'appeler Laf. M. Laprise et un de ses collègues, Gaétan Guimont, chef des enquêtes et également ancien de la SQ, assistent à tour de rôle aux réunions.

M. Guimont a été présenté par M. Lafrenière aux analystes de l'UPAC lors d'une rencontre il y a moins d'un mois. «MM. Laprise et Guimond ne donnent aucune information sur Hydro-Québec, mais ils écoutent les autres, alors que font-ils là?», demande une source, rappelant qu'Hydro-Québec est une cible potentielle des enquêtes de l'UPAC. L'Unité s'est d'ailleurs rendue aux bureaux de la société d'État à mi-octobre.

Hydro-Québec a indiqué à La Presse que la présence de son personnel se justifie puisque l'UPAC a élargi son mandat à cette société d'État et c'est à ce titre qu'il y a collaboration. «Hydro-Québec facilite leur travail en mettant à leur disposition les gens et les informations qui sont pertinentes à leurs recherches», indique Marie-Hélène Devault, d'Hydro-Québec.

**Omniprésence de la SQ**

Il y a quelques semaines, La Presse a reçu – et diffusé – une lettre à l'entête de la SQ qui faisait état d'allégations d'ingérence politique dans les enquêtes. Au cours d'entretiens séparés, quatre sources sont revenues sur le sujet. Toutes se demandent si le gouvernement n'utilise pas l'UPAC pour s'informer sur les enquêtes en cours et, si besoin, «mettre le couvercle» sur les dossiers chauds.

Le patron de l'UPAC, le commissaire Robert Lafrenière, relève de Martin Prud'homme, nommé sous-ministre associé à la Direction générale des affaires policières par le gouvernement Charest en 2009. Les deux hommes sont d'anciens cadres de la SQ et se connaissent bien; la fille de M. Lafrenière, elle-même policière, est la conjointe de M. Prud'homme. Elle a travaillé comme lieutenant chez Marteau.

Le commissaire associé aux vérifications de l'UPAC, Pierre Avon, et le directeur des opérations, Gilles Martin, sont eux aussi d'anciens cadres de la SQ. M. Avon relève directement du sous-ministre Prud'homme, qui se rapporte au ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil. Gilles Martin, lui, n'a pas le statut de commissaire associé.

Une division de l'UPAC, le Bureau des procureurs consacré à la lutte contre la corruption, relevait jusqu'à hier de M<sup>e</sup> Louis Dionne, directeur des poursuites criminelles et pénales et lui-même ancien cadre de la SQ. Il a été nommé, hier, juge à la Cour du Québec. Nos sources ont toutes signalé la prépondérance de la filière «verte» de la SQ, dont l'indépendance par rapport au pouvoir est souvent remise en question.

## ACTUALITÉS

## Le cardinal Lafrenière



**PATRICK  
LAGACÉ**  
CHRONIQUE

Les hommes de pouvoir ont toujours un fidèle lieutenant qui, dans l'ombre, sait tout. Il voit venir les coups fourrés pour limiter les surprises qui pourraient éclabousser ses maîtres. Ultimement, le rôle de ce lieutenant, c'est de protéger le pouvoir. Le modèle du genre, bien sûr, la référence, c'est Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu.

Ministre de Louis XIII, le cardinal entreprit de consolider et de répandre le pouvoir royal sur la France divisée du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le royaume, et ailleurs, il constitua un gigantesque réseau d'informateurs.

Le cardinal Richelieu aida Louis XIII à transformer le pouvoir de l'État français. Une des assises de cette transformation était l'information qu'il recueillait auprès de ses espions. Ses intendants, partout dans le pays, savaient enseigner le cardinal sur les ennemis du roi.

Le cardinal savait être proactif. Ses espions le renseignaient, mais ils pouvaient aussi renverser le cours des

événements. Ainsi, on raconte que l'un de ses pions convainquit l'archiduc d'Autriche de congédier quelque talentueux général sous des prétextes fumeux...

Avant même que l'expression ne soit inventée, Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, avait fait sienne cette maxime: l'information, c'est le pouvoir.

Dupuis, en fait son sous-ministre associé.

Deux ans plus tard, il devient le sous-ministre à la Sécurité publique. C'est ce poste qu'il occupe quand, en mars dernier, le gouvernement Charest le nomme commissaire de l'UPAC.

C'est toute la structure policière et administrative de l'État, dans la lutte contre la corruption, qui relève désormais de M. Lafrenière.

Partout dans la structure de l'UPAC, on trouve nombre d'anciens de la Sûreté du Québec. Des gens qui connaissent M. Lafrenière. Les anciens de la police de Montréal sont, disons, plutôt rares. Il y avait bien

Bref, M. Lafrenière est un homme bien informé sur un tas de choses, grandes et petites, à l'UPAC. C'est normal, c'est lui, le boss.

Ce ne serait pas un problème si le commissaire de l'UPAC était nommé par l'Assemblée nationale, comme le vérificateur général (VG), par exemple. Pour assurer l'autonomie du VG, ce n'est pas le gouvernement, seul, qui le nomme. Il y a un mur, immense, entre le VG et le gouvernement.

Pour M. Lafrenière, c'est différent. Il n'a pas l'autonomie du VG. Sa nomination est une nomination politique. Il a la confiance du gouvernement libéral. Or, fatalement, les

de la SQ, est le gendre de M. Lafrenière, conjoint de la fille de M. Lafrenière, Dominique, jusqu'à tout récemment affectée à l'es-couade Marteau.

M. Lafrenière, par ses canaux officiels et officieux, est un homme sacrément bien pistonné. Si l'information, c'est le pouvoir, M. Lafrenière est puissant.

■ ■ ■

Je suis encore plus interrogé quand j'apprends que Robert Lafrenière a des interactions avec la juge France Charbonneau, qui présidera la commission d'enquête sur la construction.

L'embauche de 10 membres de l'UPAC (payés par celle-ci) pour épauler la commission d'enquête, c'est lui qui l'a suggérée à M<sup>me</sup> Charbonneau. Par ailleurs, il ne cache pas, à l'interne, que c'est à sa suggestion que la juge a embauché deux anciens haut placés de la SQ pour l'assister.

Je tique: c'est bien le même Robert Lafrenière qui, il n'y a pas si longtemps, critiquait l'idée même de cette commission d'enquête?

Je tique: Robert Lafrenière, nommé par le gouvernement libéral, fait des suggestions de personnel à la juge Charbonneau, qui va inévitablement enquêter dans la cour du gouvernement libéral?

Je crois rêver! Mais le cardinal Richelieu, ce maître dans l'art de recueillir de l'information et de placer ses hommes aux bons endroits, c'est sûr, approuverait les *modus operandi* du commissaire Lafrenière.

**Je tique: Robert Lafrenière, nommé par le gouvernement libéral, fait des suggestions de personnel à la juge Charbonneau, qui va inévitablement enquêter dans la cour du gouvernement libéral?**

Ce qui nous amène à Robert Lafrenière, commissaire de l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

■ ■ ■

Policier de carrière, il a fait ses classes à la Sûreté du Québec. Il était inspecteur-chef à la retraite, en 2003. En 2007, le ministre de la Sécurité publique, Jacques

Jacques Duchesneau à l'Unité anticollusion (UAC), mais M. Lafrenière l'a viré.

Hors des canaux officiels, M. Lafrenière a d'autres liens qui en font un homme potentiellement bien informé. Mario Laprise, responsable de la sécurité industrielle chez Hydro-Québec, qui assiste à des réunions de l'UPAC (sans qu'on sache trop pourquoi), l'appelle par son sobriquet, Laf.

enquêtes de l'UPAC sont susceptibles d'aller ratisser dans la cour du gouvernement libéral. Ce même gouvernement qui a nommé M. Lafrenière.

Je tique. Je tique devant cette proximité entre Robert Lafrenière et le pouvoir politique. Je tique quand j'apprends que, en plus, l'actuel sous-ministre à la Sécurité publique, Martin Prud'homme, autre ancien

ÉCHANGEZ VOS ANCIENS BIJOUX POUR DE NOUVEAUX SOUVENIRS



En tant que l'un des plus prestigieux bijoutiers et marques de confiance en Amérique du Nord, Birks vous offre un service hors pair pour la vente sécuritaire de vos vieux bijoux.

Nous vous invitons à contacter votre magasin Birks pour prendre un rendez-vous. Notre acheteur de métaux précieux sera sur place de 10h à 17h les dates suivantes :

LE 18 ET 19 NOVEMBRE 2011  
PROMENADES SAINT-BRUNO • 450.461.0011

DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2011  
CARREFOUR LAVAL • 450.688.3431

LE 28 ET 29 NOVEMBRE 2011  
1240 SQUARE PHILLIPS • 514.397.2511

DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2011  
CENTRE ROCKLAND • 514.341.5426



WWW.BIRKSECHANGEDOR.COM

INCROYABLE!

Jusqu'au 24 décembre 2011

25 ans  
25 prix à gagner\*  
25% de rabais

sur une grande sélection d'articles

\* Détails en magasin

Le Yéti équipe les passionnés de plein air depuis 25 ans.

www.leyeti.ca

5190, boul. Saint-Laurent, MONTRÉAL  
514 271-0773



## EN BREF

Quatre procureurs pour épauler la juge Charbonneau

Pour l'épauler dans la commission d'enquête sur l'industrie de la construction, la juge France Charbonneau vient de choisir quatre procureurs d'expérience qui ont fait leurs armes dans la lutte au crime organisé, ainsi qu'à la commission Gomery, a révélé Radio-Canada, hier soir. D'abord, M<sup>re</sup> Claude Chartrand, passé au Barreau du Québec depuis sa démission fracassante de son poste de directeur du Bureau de lutte au crime organisé. M<sup>re</sup> Chartrand a écrit une lettre virulente en appui à ses employés pendant le conflit de travail opposant les procureurs de la couronne au gouvernement. Outre de l'intransigeance du gouvernement, il a laissé entendre que le Québec n'aurait plus les moyens de s'attaquer au crime organisé. Vient ensuite M<sup>re</sup> Sylvain Lussier, qui a représenté Ottawa à la commission Gomery sur le scandale des commandes. La juge Charbonneau est aussi allée chercher Sonia Lebel, procureure qui a piloté plusieurs dossiers de trafic de drogue et qui s'est beaucoup impliquée dans le syndicat des procureurs de la Couronne. L'autre procureur dévoilé par Radio-Canada est M<sup>re</sup> Denis Gallant, procureur fédéral qui a été responsable de dossiers reliés au crime organisé, notamment celui de ce qu'on appelait le « Cartel de Bedford », en Estrie.

—Vincent Larouche

Connaissez-vous vraiment l'actualité?



CE SOIR 19 h  
LA UNE QUI TUE!

telequebec.tv

AVEC JEAN-PHILIPPE WAUTHIER

CAPITAINES ET PARTICIPANTS S'AFFRONTENT POUR REMPORTE LE GRAND PRIX. QUI SERA LE PLUS FIN STRATÈGE?



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

# Une firme de génie-conseil dans la ligne de mire de Revenu Canada

EXCLUSIF

DAPHNÉ CAMERON

Revenu Canada soupçonne une firme de génie-conseil, qui compte parmi ses principaux clients la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec, d'avoir réclamé des dépenses fictives au gouvernement grâce à un système de fausses factures. L'agence a mené une perquisition au siège social du Groupe Séguin experts-conseils (récemment devenu Génium conseil), à la mi-septembre, dans l'objectif de retracer les fonds.

Selon le mandat de perquisition, que *La Presse* a obtenu, le Groupe Séguin experts-conseils aurait réclamé des dépenses fictives de 165 000\$ grâce à un « stratagème » de « fausses factures » durant l'année financière 2009.

Dans sa déclaration sous serment, l'enquêteur René Boudreau, du programme d'enquêtes criminelles de l'Agence du revenu du Canada, affirme qu'il a des « motifs raisonnables de croire » que sept actionnaires de l'entreprise de l'époque, dont l'actuel PDG, Michel Lalonde, et le fondateur de l'entreprise, René Séguin, se sont approprié une somme totale de 150 000\$, qui n'a pas été inscrite dans leurs déclarations de revenus.

L'affaire fait l'objet d'une enquête et ces faits n'ont pas encore été prouvés devant la cour.

Groupe Séguin experts-conseils, devenue Génium conseil, est une firme d'ingénieurs fondée en 1980. Le Groupe Séguin a changé sa raison sociale en juin 2010, selon le site internet de l'entreprise.

Revenu Canada aurait été mis au parfum du stratagème à la suite d'un audit réalisé au siège



Des agents de l'Agence du revenu du Canada ont fait une perquisition au siège social de Génium conseil (nouveau nom du Groupe Séguin experts-conseils), boulevard Métropolitain Est à Montréal, à la mi-septembre. La firme est soupçonnée d'avoir réclamé des dépenses fictives.

social de l'entreprise, boulevard Métropolitain Est, entre août et septembre 2010. Au cours de l'examen, la fonctionnaire chargée du processus de vérification a demandé au directeur de l'administration et des finances, Serge Desmarais, de lui fournir davantage d'informations

fonctionnaire que six actionnaires de l'entreprise avaient consenti à ce stratagème afin de diminuer les passifs d'impôts de la société.

Il aurait par ailleurs révélé qu'une « commission » de 36 327\$ a été payée à une personne non identifiée afin

PHOTO PATRICK SANFACON, LA PRESSE

**Le Groupe Séguin experts-conseils aurait réclamé des dépenses fictives de 165 000\$ grâce à un « stratagème » de « fausses factures » durant l'année financière 2009.**

sur quatre de ses fournisseurs: ASL Entrepreneur général, Réno-Brix, Multi-Rénovations et Magna Marketing inc., pour des dépenses réclamées totalisant 186 327\$.

Lors d'une rencontre de suivi, le 13 septembre 2010, Desmarais aurait admis à la

qu'elle fournisse les factures. Le reste de la somme, 150 000\$, aurait été redistribué également entre six actionnaires de l'entreprise, dont lui-même. Les cinq autres actionnaires cités sont Michel Lalonde, Yvan Côté, Gino Lanni, Alain Deroy et André Prieur. Selon le site

web de Génium, ils travaillent toujours pour la firme. Il ne nomme pas le fondateur de la société, René Séguin.

Le responsable des communications de Génium, Philippe Malo, a indiqué hier qu'il n'avait « pas de commentaires » à faire sur le dossier.

## Entreprises fictives

Selon l'investigation de l'enquêteur Boudreau, les quatre fournisseurs qui auraient produit les fausses factures sont tous enregistrés à l'adresse commerciale 2348, rue Lucerne, à Montréal.

Son étude des six factures produites par les quatre entreprises révèle que la mise en page, le format et les polices utilisées sont les mêmes.

Dans le cas de Réno-Brix, les factures détaillent des travaux de réparation sur le bâtiment appartenant au Groupe

Séguin et l'installation d'une nouvelle enseigne.

Or, des recherches dans des bases de données sur les déclarations fiscales des entreprises ont permis à l'enquêteur de déterminer que les activités commerciales déclarées par Réno-Brix sont des activités de buanderie. Il a découvert que l'actionnaire principal de l'entreprise est une société à numéro enregistré comme une entreprise qui travaille dans la vente de vêtements.

Le président des deux sociétés serait Bernard Ratelle, reconnu coupable d'une fraude fiscale en 2008. Selon une requête produite à la Cour supérieure en octobre 2010, Revenu Québec le soupçonne d'être mêlé à une fraude fiscale de 118 millions de dollars, également dans une affaire de fausses factures.

## « Facture fictive »

Pour ce qui est des trois autres sociétés, l'enquêteur écrit qu'il a des « motifs raisonnables de croire » que les entreprises n'offrent pas de services réels et qu'elles sont utilisées à des fins frauduleuses pour permettre à des tiers de réduire leurs impôts.

À la lumière de cette enquête, le 15 septembre dernier, l'Agence du revenu du Canada a mené une perquisition dans les locaux de Génium conseil. Des ordinateurs ont été fouillés et des centaines de documents saisis. Selon l'inventaire des documents, que *La Presse* a obtenu, au moins deux factures avec la mention « facture fictive » ont été trouvées.

Les principaux clients du Groupe Séguin sont le ministère des Transports du Québec, la Ville de Montréal et Aéroports de Montréal, a affirmé Serge Desmarais lors d'une entrevue avec la fonctionnaire responsable de l'audit. L'entreprise compte également parmi ses clients plusieurs municipalités et commissions scolaires.

De janvier 2005 au 10 juin 2009, l'administration Tremblay a attribué des contrats de services professionnels d'une valeur de 26 millions de dollars au Groupe Séguin.

LA MAISON SIMONS VOUS INVITE À VENIR RENCONTRER  
**SASCHA BLICK MAÎTRE ARTISAN ALLEMAND**  
EN CONFECTION DE CRAVATES, PAPILLONS ET FOULARDS  
QUI SERA SUR PLACE POUR NOUS ENSEIGNER LA FAÇON D'EXÉCUTER  
UN NŒUD PAPILLON PARFAIT SELON LES RÈGLES DE L'ART DES VRAIS GENTLEMEN

## ÉVÈNEMENT-RENCONTRE

# L'ART DU NŒUD AVEC SASCHA BLICK



PLACE STE-FOY  
À QUÉBEC

LE VENDREDI  
18 NOVEMBRE  
ENTRE 18h ET 20h

CENTRE-VILLE  
DE MONTRÉAL

LE SAMEDI  
19 NOVEMBRE  
ENTRE 14h ET 16h

achats  
EN LIGNE  
simons.ca

DANS LA CHEMISERIE CLASSE AFFAIRES RAYON 31 POUR HOMME



## LE COMPLET RAYURES GRAVÉES SUBTILES 259<sup>95</sup>

On apprécie particulièrement son mélange équilibré 44% laine et 54% polyester additionné de 2% de spandex, qui en fait un complet voyageur idéal puisqu'il conserve son apparence impeccable. Coupe ajustée, deux boutons, fentes latérales. Noir, gris. 36 à 44. Rég.350.00 style 620817. Une économie de 25%. Chemise coton glacé 49.95 style 5909, cravate rayures biais texturées 39.95 style 12089023.

## LE NŒUD PAPILLON TARTAN ANGLAIS «MENZIES» SIGNÉ BLICK 48<sup>90</sup>

Il est définitivement en émergence dans les tendances mode de pointe. Avec l'immense variété de nouvelles formes dans les cols de chemises, avec toute l'influence smoking qui vient teinter l'image du complet moderne, le nœud papillon est vraiment devenu la signature de la génération montante. De notre collection Blick, voici le «Menzies» tartan authentique d'Angleterre, en laine tissée noir et blanc. Style 578179. La chemise smoking redessinée 98.00 style 525.

 **simons**

## MONTRÉAL PLUS

# Le vérificateur demande à garder secrets ses courriels espionnés

DAPHNÉ CAMERON

Le vérificateur général, Jacques Bergeron, s'oppose à ce que les médias publient le contenu des courriels que la Ville de Montréal a consultés et copiés dans le cadre d'une « enquête » du contrôleur général Pierre Reid.

Le procès sur l'espionnage des courriels du vérificateur s'est poursuivi, hier, au palais de justice de Montréal.

La procureure du vérificateur général, M<sup>c</sup> Chantal Chatelain, a longuement plaidé pour le maintien d'une ordonnance de non-publication sur toute information découlant du contenu des courriels, y compris les milliers de pages qui n'ont pas été produites devant le tribunal, ainsi que la mise sous scellé des courriels. Cette ordonnance temporaire a été adoptée peu de temps après le dépôt de la poursuite du vérificateur contre la Ville de Montréal.

Le vérificateur général souhaite ainsi prévenir toute fuite d'information dans les médias. Il vise aussi à protéger « l'institution » qu'est le Vérificateur général en garantissant la confidentialité aux personnes qui ont transmis des informations au vérificateur général ainsi qu'aux procureurs et juricomptables avec qui il travaille.

**Jacques Bergeron dit chercher à protéger la confidentialité des sources qui lui refilent de l'information.**

« L'intérêt public est que les contribuables, les justiciables et toutes les personnes qui ont à s'adresser au vérificateur général aient confiance dans la confidentialité de leur communication avec le vérificateur général et dans ses travaux », a déclaré M<sup>c</sup> Chantal Chatelain.

La Ville de Montréal se défend de vouloir révéler au

grand jour les milliers de pages qui ont été espionnées et parle plutôt d'un « nombre limité » de courriels. « J'offre à ma collègue, avant de les rendre publics, de [les] lui montrer et de lui demander si elle a des objections à faire valoir et, si tel était le cas, on fait trancher la cour », a expliqué l'avocat de la Ville, M<sup>c</sup> Sylvain Lussier.

Gesca, groupe de quotidiens dont fait partie *La Presse*, ainsi que Radio-Canada ont plaidé pour que l'ordonnance de non-publication soit levée. Selon le procureur de Gesca et Radio-Canada, Christian Leblanc, l'ordonnance en vigueur est si vaste qu'elle correspondrait à imposer un huis clos aux journalistes qui

couvrent le procès. Puisque les journalistes ne connaissent pas le contenu des milliers de documents visés par l'ordonnance, ils se retrouveront muselés de peur de révéler une information qui s'y trouve et, par conséquent, d'être reconnus coupables d'outrage au tribunal. Il a affirmé que les ordonnances demandées contreviennent au droit à la liberté d'expression, à la liberté de la presse ainsi qu'au droit du public à l'information.

La première portion du procès, qui touche des questions de procédure, se déroule jusqu'à aujourd'hui. Le débat sur le fond du dossier, c'est-à-dire déterminer si l'ouverture de milliers de courriels et de pages de documents par le contrôleur Pierre Reid et trois de ses enquêteurs était légale ou non, se déroulera ultérieurement, à une date qui n'a pas encore été fixée.

## EN BREF

Montréal se défend d'avoir bafoué son gel d'embauche

La Ville de Montréal se défend d'avoir bafoué sa nouvelle politique de gel d'embauche trois semaines après l'avoir adoptée, précisant qu'elle ne s'appliquait qu'au tiers de ses 28 000 employés. Le réseau de télévision Global a rapporté hier que la Ville avait embauché des employés à la mi-octobre après avoir annoncé un gel le 21 septembre. L'administration municipale a réagi, hier, en précisant que sa nouvelle politique touchait seulement les postes aux services centraux, jugés non essentiels et n'offrant pas de services directs à la population. Cette mesure exclut les quelque 8000 employés des arrondissements, les 4700 policiers, les 2400 pompiers et les 4400 cols bleus. De plus, le gel ne s'applique pas à l'embauche de 70 professionnels recrutés pour améliorer l'expertise de la Ville en construction, une mesure proposée par le rapport de l'Unité anticollusion.

— Pierre-André Normandin

**DÈS  
AUJOURD'HUI!**

**39,99**

**JEANS LEVI'S<sup>MD</sup> 501<sup>MD\*\*</sup> ET  
505<sup>MD</sup> POUR HOMMES**

Rég. Sears 74-95

**RABAIS 40%**

\*TOUS LES VÊTEMENTS LEVI'S  
À PRIX ORDINAIRES POUR  
HOMMES ET FEMMES



PRIX DES ARTICLES SOLDÉS EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2011

\*Cette offre de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et ,88, des articles actuellement annoncés et des shorts pour hommes.

\*\*Prix soldé pour le jean Levi's 501 en vigueur jusqu'au dimanche 4 décembre 2011.

**Sears**

NE113G111 © 2011, Sears Canada Inc.

## FONDS DES PME DÉTOURNÉS

## Le ministre Paradis promet une enquête

LA PRESSE CANADIENNE  
ET FRANCIS VAILLES

Le ministre fédéral de l'Industrie, Christian Paradis, promet que des enquêtes approfondies seront menées sur les allégations de détournement de fonds provenant du programme de prêts aux petites et moyennes entreprises de son ministère.

Hier, *La Presse* a fait état d'un stratagème de fausses factures et de factures gonflées qui permet à des propriétaires de réseaux de franchises d'empocher indûment des sommes importantes garanties par le gouvernement fédéral. Le stratagème touche en particulier des réseaux de restaurants.

«C'est répugnant», a laissé tomber le ministre Paradis, hier, alors qu'il se trouvait à Montréal pour dévoiler les grandes lignes de la Loi sur les régimes de pension agréés collectifs. «Les gens doivent être imputables de ce qu'ils font et, effectivement, s'il y a des gens qui ont agi de façon contraire à la loi, ils devront être poursuivis en justice.»

Le ministre s'est dit d'autant plus outré que ces allégations visent un programme utile, selon lui. «Je trouve ça inacceptable parce que c'est malheureux; vous avez des bons programmes économiques comme ça qui peuvent être porteurs et ça vient porter ombrage justement à tous les bienfaits que ce programme-là peut amener», a dit M. Paradis.

## L'affaire impliquerait des millions de dollars et des dizaines de restaurants franchisés.

Plus de 7500 entreprises canadiennes bénéficient annuellement de ce programme géré par Industrie Canada, dont environ le tiers au Québec. Le ministre Paradis a dit avoir appris la nouvelle à la lecture de *La Presse* hier. «Je vais exiger que la lumière soit faite sur ça», a-t-il affirmé.

«Mais avant d'accuser, on va prendre l'information. On va faire ce qu'il faut pour que ces gens-là soient imputables et même, au besoin, si on se rend compte qu'il y a eu un bris de la loi, qu'ils soient poursuivis en justice», a souligné le ministre.

## Fausses factures

Selon l'enquête de *La Presse*, des millions de dollars ont été détournés du programme de prêts aux PME depuis plusieurs années. L'affaire impliquerait des millions de dollars et des dizaines de restaurants franchisés. L'enquête repose sur le témoignage de plusieurs informateurs et sur des preuves documentaires (fausses factures, états de comptes bancaires, etc.).

En vertu du programme fédéral, les fonds qu'emprunte un restaurant à une banque sont garantis par le gouvernement fédéral, qui assume 85 % des pertes en cas de faillite. La banque avance des fonds qui doivent servir à la rénovation ou à l'achat d'équipements, avec pièces justificatives.

Or, deux entrepreneurs en construction ont affirmé à *La Presse* avoir fabriqué à répétition de faux documents pour obtenir l'argent qui, après avoir été versé dans leur compte, a été transféré au franchiseur du restaurant. En général, les rénovations ont eu lieu, du moins en partie, disent-ils. Toutefois, bien souvent, les factures justificatives remises aux banquiers sont gonflées et le surplus est versé au franchiseur qui reçoit les fonds.

Des restaurateurs et entrepreneurs commencent à dénoncer la situation, car le fisc leur réclame ensuite les taxes de vente inscrites sur les factures gonflées. Certains entrepreneurs en construction sont ainsi acculés à la faillite.

Hier, le député Guy Caron a posé une question en Chambre sur le sujet à Maxime Bernier, ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme. «Est-ce que le ministre peut nous dire combien Industrie Canada a perdu dans ce programme en remboursant les

prêts d'entreprises qui ont fait faillite?», a-t-il demandé.

«En ce qui concerne des fraudes potentielles, a dit le ministre Bernier, j'aimerais encourager les personnes qui sont témoins d'actes illégaux ou de fraudes de faire les plaintes aux autorités appropriées. C'est sérieux. C'est l'argent des contribuables.»

Industrie Canada n'avait pas fait de commentaires à *La Presse*, malgré les deux jours de délai mis à sa disposition. Hier matin, après la publication de l'enquête, le Ministère a finalement transmis une réaction par courriel.

«Industrie Canada prend la fraude au sérieux et travaille avec les prêteurs afin de la prévenir et de la détecter. Lorsque le programme est informé ou détecte une fraude présumée, il procède à une analyse des informations disponibles et prépare un dossier pour présentation à la GRC. Le Programme transmet tous les prêts identifiés comme étant présumément frauduleux à la GRC pour enquête», a répondu le porte-parole du Ministère, Michel Cimpaye.

Faites vos provisions

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE  
DU 18 AU 20 NOVEMBRE

ÉCONOMISEZ

100%

AVEC TOUT ACHAT  
DE 100 \$  
ET PLUSLa modération  
a bien meilleur goût.

EducValcool

PRENEZ GOÛT  
À NOS CONSEILS

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus (après toute autre réduction) est en vigueur du 18 au 20 novembre 2011 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs », ainsi que des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées et de ceux en vente dans le catalogue *Le Courrier vinicole*. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

## ACTUALITÉS

## SIX FAILLITES EN 12 ANS

L'État a perdu 2 millions dans la Terrasse grecque

EXCLUSIF

FRANCIS VAILLES

En apparence, la Terrasse grecque de Cowansville est un restaurant sans histoire. En réalité, l'établissement de 260 places est un modèle d'instabilité financière, qui a fait perdre plus de 2 millions de dollars au fisc.

Depuis 15 ans, le restaurant situé au 714, rue du Sud, angle Léopold, a été détenu par cinq entreprises différentes. En excluant le propriétaire actuel, les quatre entreprises précédentes ont déclaré faillite ou fermé à la suite de saisies du fisc ou de la banque.

Les actionnaires ou administrateurs de ces entreprises sont issus de la même famille. Les deux sœurs et les deux beaux-frères de la famille Tsamis-Vamvakas se sont échangé la propriété des entreprises durant tout ce temps. Et l'un après l'autre, ils ont, eux aussi, fait faillite.

L'homme d'affaires Peter Anastopoulos et la firme d'avocats Kounadis Perreault sont les seuls éléments stables du restaurant depuis 15 ans, selon les documents publics. Le premier est propriétaire de l'immeuble qui abrite le resto depuis 1997, tandis que la seconde a agi à titre de cabinet d'avocats pour toutes les entreprises qui ont été propriétaires du resto depuis 1997, de même que pour les entreprises de Peter Anastopoulos.

Autrement dit, Kounadis Perreault a été le cabinet d'avocats du propriétaire de l'immeuble et des quatre entreprises locataires.

Joint au téléphone, Peter Anastopoulos nous a dit qu'il est au courant des problèmes des restaurateurs avec le fisc, mais que son rôle s'arrête là. «Moi, je suis le proprio de la bâtisse. Ils me paient le loyer. Chaque fois, ils ont des problèmes avec les taxes. Mais moi, j'ai besoin de quelqu'un pour exploiter le restaurant. Maintenant, depuis juin 2010, c'est moi qui exploite le resto parce que je n'avais plus le choix», dit-il.

Après quelques tentatives, nous avons réussi à communiquer avec un membre de la famille Tsamis-Vamvakas, Demetrios (Jimmy) Tsamis. Ses réponses étaient toutefois vagues et M. Tsamis a été incapable d'expliquer l'historique de l'établissement, se disant aujourd'hui un simple salarié.

VOICI UN APERÇU DE L'HISTOIRE FINANCIÈRE DU RESTO, SELON



## 1997 : UN DIFFÉREND AVEC LE FISC

De 1995 à 1997, la Terrasse grecque est détenue par la société à numéro 2739-7058 Québec inc., dont les actionnaires sont notamment Demetrios Tsamis et Michel Vamvakas. Le resto change de main à l'été 1997 à la suite d'un différend avec le banquier et le fisc. Deux ans plus tard, le duo Tsamis-Vamvakas déclare faillite sous la pression du fisc.

## 2001 : LES CHAUDRONS SAISIS PAR LA BANQUE



En 1997, la famille Tsamis-Vamvakas réussit à poursuivre l'exploitation du resto en obtenant un prêt de la Banque Royale. L'établissement change de nom et devient la Terrasse du Sud. Officiellement, c'est la femme de Demetrios Tsamis qui en est l'unique actionnaire, Maria Batsakis, par l'entremise de la société 9053-0031 Québec inc. L'aventure tourne au vinaigre au printemps 2001, lorsque la Banque Royale saisit tous les équipements (cuisinières, chaises, tables, etc.) pour défaut de paiement. Le resto est géré durant quelques mois par le proprio de l'immeuble. En août 2001, Maria Batsakis déclare faillite, incapable de payer une dette d'environ 250 000 \$, dont la moitié est due au fisc.



L'établissement de 260 places est situé en plein cœur de Cowansville.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

# Anaïs Favron et Normand Brathwaite en duo



CE SOIR 21 h  
BAR OUVERT

telequebec.tv

AVEC CHRISTIAN BÉGIN

VOYEZ AUSSI LES PERFORMANCES SURPRENANTES DE MARTIN DRAINVILLE, JULIEN TREMBLAY, DE LA CONTORSIONNISTE ANDRÉANE LECLERC ET DU PERCUSSIONNISTE GUY NADON.



Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

# POUR UN RESTAURANT

## de Cowansville



### TERRASSE GRECQUE

LES DOCUMENTS PUBLICS RETRACÉS PAR LA PRESSE

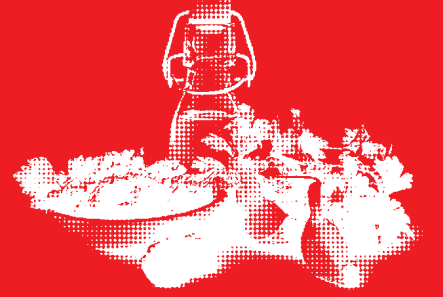
#### 2005 : UNE PERQUISITION POUR ÉVASION FISCALE



En 2001, Matina Batsakis Vamvakas, la sœur de Maria Batsakis et conjointe de Michel Vamvakas, entre en scène. Elle devient l'unique actionnaire du resto par le truchement de l'entreprise 9100-2857 Québec inc. L'établissement reprend le nom de Terrasse grecque. Mais encore une fois, l'aventure tourne court : au printemps 2005, le fisc fait une perquisition dans le restaurant pour évasion fiscale. Revenu Québec estime que les trois quarts des ventes du resto n'ont pas été déclarés entre 2001 et 2003 et que l'entreprise lui doit près de 300 000\$ de TVQ. Incapable de payer, 9100-2857 Québec inc. déclare faillite à l'été 2005 et M<sup>me</sup> Vamvakas fait de même au début de 2008, avec une réclamation globale du fisc de près d'un million de dollars.

#### 2010 : LES CHAUDRONS SAISIS PAR LE FISC

Malgré les démarches du fisc, le resto poursuit ses activités, en 2005, cette fois sous le numéro 9103-1237 Québec inc., avec comme unique actionnaire officiel Michel Vamvakas, conjoint de Matina. Mais le manège recommence : en mars 2010, le fisc saisit les équipements pour des impôts impayés de 222 000\$. Le propriétaire de l'immeuble, Peter Anastopoulos, s'oppose à la saisie, affirmant que les équipements lui appartiennent. Il dépose en preuve le bail du resto, signé par 9100-2857 Québec inc. Le hic, c'est que cette entreprise n'existe plus depuis cinq ans, ayant fait faillite en tant qu'ancien proprio du resto. Une tierce entreprise intervient alors au dossier et offre au fisc de racheter les équipements pour 7500\$. La firme d'avocats Kounadis Perrault représente trois parties : la firme saisie par le fisc, le proprio de l'immeuble et l'entreprise qui rachète les équipements.



#### 2011 : LA 2<sup>e</sup> GÉNÉRATION PREND LE RELAIS

Aujourd'hui, l'établissement continue de servir des repas. Il est détenu depuis 2010 par une nouvelle entreprise à numéro, soit 9055-1284 Québec inc. Cette firme est la propriété de la famille Anastopoulos, mais elle est présidée officiellement par Kristina Tsamis, fille de Demetrios Tsamis. Ce dernier ne peut administrer l'entreprise, puisqu'il a fait une faillite personnelle en mai 2011, sa deuxième en 12 ans. Il avait accumulé 538 000\$ de dettes, dont 363 000\$ dus à Revenu Québec.

# Mettez la main sur un nouveau mode de paiement.

#### Voici les Paiements mobiles BMO.

Un moyen sûr et pratique d'effectuer vos paiements TapezPartez<sup>MC®</sup> avec votre mobile. De plus, faites le suivi de vos achats grâce à des avis par courriel.

#### Une autre solution bancaire innovante de BMO.

Pour en savoir plus et pour commander votre étiquette MasterCard<sup>MD\*</sup> BMO PayPass<sup>MC®</sup> de paiement mobile GRATUITE, visitez [bmo.com/paypass/fr](http://bmo.com/paypass/fr).



BMO  Banque de Montréal

Ça a du sens. Profitez.<sup>MD</sup>

## MONTRÉAL PLUS

Plan d'aménagement de la région de Montréal

## Le gel de la zone agricole maintenu

CHARLES CÔTÉ  
ET BRUNO BISSON

La consultation sur le plan d'aménagement de la région de Montréal a mis en lumière la colère de la banlieue nord contre l'idée d'empêcher toute nouvelle construction dans le territoire agricole pour les cinq prochaines années. Malgré cette opposition, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) doit maintenir le cap, sauf exceptions.

C'est ce qui ressort d'un rapport de consultation rendu public hier par Helen Fotopulos, qui a présidé les séances publiques sur un projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), en septembre et octobre derniers.

L'enjeu le plus controversé de ces consultations était la proposition de la CMM de «geler» le périmètre d'urbanisation dans les 82 municipalités qui composent le territoire métropolitain pendant cinq ans. Les municipalités de la banlieue nord s'y sont opposées en bloc. Certaines municipalités de la banlieue sud ont aussi exprimé des craintes et des réserves.

«Il y aura un gel, avec des exceptions, a déclaré M<sup>me</sup> Fotopulos, conseillère municipale à Montréal. La zone agricole doit être vue comme un joyau alimentaire.»



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Sauf exception, la zone agricole métropolitaine sera préservée, ce qui déplaît aux municipalités de la banlieue nord.

Cette assurance n'impresse pas l'Union des producteurs agricoles, qui a «pris acte» du rapport et estime que la CMM «doit aller plus loin», selon un communiqué publié hier.

«L'UPA considère que le document n'insiste pas suffisamment sur l'ampleur des préoccupations des citoyens au regard, spécifiquement, de l'urbanisation anarchique du territoire, et de la nécessité de protéger les meilleures terres agricoles du Québec.»

L'ouverture de la Commission à la reconnaissance d'«exceptions» qui pourraient échapper au moratoire général sur la zone verte ne suscite pas, non plus, beaucoup d'enthousiasme dans des municipalités qui s'opposent au «gel».

Joint par *La Presse*, le maire de Terrebonne et président de la Table des préfets de la couronne nord, Jean-Marc Robitaille, a dit qu'«il s'agit d'un rapport honnête qui

reflète fidèlement le contenu de ce qui a été dit et entendu en audiences publiques».

«Il y a des ouvertures, a ajouté M. Robitaille, mais c'est évident qu'on n'y trouve pas ce qu'on aurait souhaité.»

La mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, aussi membre du comité de consultation, a dit souhaiter que les possibilités d'«exceptions» figureront dans la version définitive du plan, qui sera publiée le 8 décembre.

Mais elle concède qu'il ne s'agira que d'ajustements.

«On ne repart pas en expansion. On ne fera pas une autre ville de 80 000 habitants», a-t-elle dit en entrevue à *La Presse*, hier.

Le rapport recommande que le Plan final préconise la création d'une «trame verte et bleue» dans la région métropolitaine, un réseau composé de terres agricoles, de forêts, de cours d'eau et de milieux humides. Il s'agit d'une victoire importante pour les groupes écologistes. Le plan soumis à la consultation ne faisait qu'évoquer cette idée.

M<sup>me</sup> Fotopulos estime toutefois que le frein au développement traditionnel de la banlieue implique un changement dans ses sources traditionnelles de revenus. Le rapport de consultation recommande donc une réforme de la fiscalité municipale.

À cet égard, ce rapport propose d'examiner la question d'un «péage métropolitain» pour assurer le financement des transports collectifs et des infrastructures routières.

La version définitive du Plan d'aménagement et de développement de la région métropolitaine de Montréal sera dévoilée le 8 décembre. Elle tiendra compte du rapport de consultation et des avis des MRC de la région. Il doit être adopté avant le 31 décembre.

Rénovation du restaurant Hélène-de-Champlain

## Un legs coûteux et élitiste, selon Projet Montréal

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Trop peu, trop cher. Projet Montréal condamne la décision de faire de la rénovation du restaurant Hélène-de-Champlain l'un des «legs majeurs» du 375<sup>e</sup> anniversaire de la métropole. Un cadeau dont ne profitera pas la majorité de la population, dénonce le chef de la deuxième opposition, Richard Bergeron.

*La Presse* a révélé hier que les coûts de la rénovation du bâtiment patrimonial, construit en 1930, étaient passés de 7,3 à 16,4 millions. Deux évaluations de coûts avaient omis d'inclure les taxes, les frais pour gérer le chantier et un fonds de prévoyance. La forte présence d'amiante a aussi fait gonfler la facture.

«C'est excessif comme coût et si ça doit être un legs, c'est trop petit», a dénoncé Richard Bergeron. «Si l'Hélène-de-Champlain est un legs, c'est bien mal parti pour 2017.» Le chef de la deuxième opposition

**Les coûts de la rénovation du bâtiment patrimonial, construit en 1930, sont passés de 7,3 à 16,4 millions.**

ne voit pas en quoi la rénovation à grands frais d'un restaurant de luxe représente un cadeau pour toute la population. «Nous, le bon peuple, quand on va aux îles, c'est seulement pour

bénéficier de ce qu'il reste de beauté.» M. Bergeron ajoute que le projet représente une «concurrence déloyale» pour les restaurateurs de Montréal.

Le responsable du 375<sup>e</sup>, Michel Bissonnet, a indiqué hier que la rénovation ne représentait pas un legs de la Ville, mais bien de la Société du parc Jean-Drapeau. Et ce même si Montréal paie la facture. Quant à l'explosion des coûts, l'élu a refusé de se prononcer. «C'est une opération pour que quatre promoteurs puissent faire à nouveau du Hélène-de-Champlain une plaque tournante de la gastronomie», a-t-il simplement dit.

L'opposition officielle ne compte pas en rester là. La chef de Vision Montréal, Louise

Harel, compte profiter de l'étude du budget en décembre pour questionner l'administration municipale sur ce dépassement de coût ainsi que sur les revenus anticipés par la Ville et la Société du parc Jean-Drapeau.

Louise Harel a par ailleurs dénoncé l'«incompétence grave» des consultants embauchés pour évaluer les coûts du projet, invitant la Société du parc Jean-Drapeau à recourir à l'avenir à l'expertise interne de la Ville. Questionnée sur les importantes omissions de son évaluation du coût des travaux réalisée en 2010, la firme SNC-Lavalin a assuré par courriel avoir «fourni à son client un rapport contenant tous les détails requis».

EN BREF

## Les étudiants souhaitent la fin de la grève

La grève des employés de soutien qui dure depuis plus de deux mois, tant à l'Université McGill qu'à l'Université de Sherbrooke, inquiète les étudiants. Dans une conférence de presse commune, hier, les associations étudiantes des deux institutions ont pressé les syndicats et les administrations des universités de régler le conflit rapidement, de façon équitable. L'impact de la grève se fait sentir sur les services aux étudiants et la qualité de l'enseignement, ont-ils fait valoir. De son côté, le syndicat des employés de soutien de l'Université McGill (McGill University Non-Academic Certified Association), qui représente 1700 employés, a manifesté en après-midi devant le bureau de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, dans l'espoir de faire débloquer les négociations qui sont actuellement au point mort.

— Pascale Breton

## Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et de bottes tendance adaptées à vos **ORTHÈSES**. Aussi disponibles pour jambes fortes.



PLUS DE  
250 MODÈLES

Grand choix de pointures et de largeurs

**Homme** : pointures 6 à 15 - Largeurs B à 6E  
**Femme** : pointures 4 à 13 - Largeurs AA à 4E

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun

514.762.5184

www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église  
À 5 minutes du pont Champlain

Président d'honneur :  
Georges-Hébert Germain

Invités d'honneur :  
Claude Beausoleil  
Jacques Laurin  
Marina Lewycka  
Martin Michaud  
Gérard Moncombe  
Michèle Plomer  
Élaine Turgeon  
Jean Rolin  
Denis Vaugeois

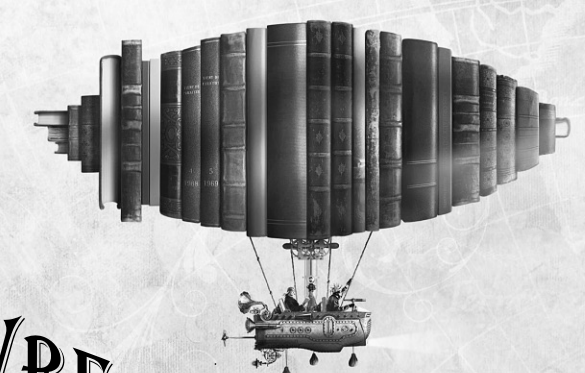


présente

## LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

16 AU 21  
NOVEMBRE  
2011

LE LIVRE, MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS



## AUJOURD'HUI

## CARREFOUR DESJARDINS

15h30  
LES 25 ANS DU *DERNIER DES RAISINS*  
Claudia Larochelle reçoit  
Dominique Demers, Matthieu Simard et Jade Bérubé  
18h30  
L'INVITATION AU VOYAGE  
Laurent Laplante reçoit  
Michel Cormier, Jacques Laurin, Michèle Plomer et Jean Rolin

## GRANDE PLACE

CONFIDENCE D'ÉCRIVAIN  
Gilles Archambault reçoit  
18h30  
Marina Lewycka  
19h  
Emmanuel Carrère  
19h30  
Samuel Archibald

Programmation complète sur [salondulivredeMontreal.com](http://salondulivredeMontreal.com)SODEC  
Québec

Canada

MONTREAL  
COMMISSION

Desjardins

Conseil des Arts  
Canada Council  
for the Arts

## Accusé d'avoir foncé sur deux ados

VINCENT LAROUCHE

« C'est un crime extrêmement odieux, grave et inexplicable. Totalement inexplicable. » C'est ainsi que le juge Jean-Pierre Braun, visiblement ébranlé, a résumé hier les gestes reprochés à Cédric Champoux-Martin, 22 ans, accusé d'avoir foncé en voiture sur deux adolescents coincés dans une ruelle.

Les faits remontent au 26 septembre. Peu après 16 h, l'accusé croit apercevoir deux ados qui tentent de commettre un vol dans un véhicule.

Cédric Champoux-Martin n'a pas de permis de conduire. Mais son ami de coeur, un homme beaucoup plus âgé que lui, possède une voiture. Selon ce qu'il a raconté aux enquêteurs, il aurait convaincu ce dernier de le laisser prendre le volant, dans le but de donner une bonne frousse aux jeunes.

Des témoins ont raconté qu'il aurait repéré les adolescents de 13 ans et 15 ans dans une ruelle, près des rues Lacordaire et de Toulouse, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Puis, « il fonce à toute allure dans la ruelle où sont les enfants », a relaté le juge Braun hier.

L'ado de 13 ans a réussi à esquiver la voiture. Son compagnon a été percuté de plein fouet, coincé contre une clôture. L'impact a été si violent qu'une partie du pare-chocs s'est arrachée, selon l'enquête policière.

Plus de sept semaines après les faits, la jeune victime est encore hospitalisée à l'hôpital Sainte-Justine et tente de se remettre de ses blessures.

Kevin Champoux-Martin est accusé de tentative de meurtre, voies de fait graves, conduite dangereuse et délit de fuite.

Le juge Braun a refusé de mettre l'accusé en liberté dans l'attente de son procès hier, même s'il se dit conscient que sa « situation personnelle » rend sa détention « plus difficile que celle de toute autre personne ».

C'est que le frère accusé aux longs cheveux peroxydés est de toute évidence perturbé. Il a subi plusieurs thérapies, dont une qui l'a aidé à vaincre sa dépendance à « la grosse drogue », a-t-il dit hier. Les spécialistes qui suivent son dossier lui ont offert de suivre un nouveau programme à Sherbrooke, mais il a expliqué candidement à la cour qu'il ne veut pas y aller parce que « Sherbrooke, c'est vraiment loin ».

Pour sa sécurité et son bien-être, il se trouve à l'infirmerie de la prison de Rivière-des-Prairies. Les autorités ne le mêlent pas à la population carcérale. À l'infirmerie, il ne bénéficie pas de tous les services réguliers offerts dans l'établissement.

Son conjoint, qui assure que « sa délinquance est finie », a affirmé lors d'un bref entretien avec *La Presse* que le jeune homme ne consomme plus de drogue et que c'est accidentellement qu'il a heurté l'adolescent en voulant l'effrayer.

Aucune date n'est fixée pour le début du procès.

## PROCÈS SHAFIA

# Le jury entendra la version des faits du fils

CHRISTIANE DESJARDINS

KINGSTON — Fin limier, l'étudiant de Kingston embauché par Mohammad Shafia pour découvrir « la vérité » sur la tragédie de l'écluse savait que l'homme et sa femme étaient innocents. Mais il sentait qu'Hamed, leur fils, cachait quelque chose. Et il a vu juste. Hamed, qui avait résisté à au moins trois interrogatoires policiers, a accepté pour la première fois de révéler ce qui s'était réellement passé la nuit du 30 juin 2009, à l'écluse de Kingston Mills.

C'est cette « vérité » que le jury chargé de juger les trois Shafia, Mohammad, le père, Tooba, la mère, et Hamed, le fils, s'appête à entendre, aujourd'hui, à Kingston. Ces derniers sont accusés d'avoir tué avec préméditation les sœurs Zainab, 19 ans, Sahar, 17 ans, Geeti, 13 ans, de même que Rona, 53 ans, première femme de Mohammad. Les quatre victimes ont été trouvées noyées dans une voiture au fond de l'écluse de Kingston Mills, le matin du 30 juin 2009. La Couronne allègue qu'elles auraient été exécutées parce qu'elles transgressaient les règles « d'honneur » de la famille.

Aujourd'hui, donc, la Couronne fera écouter l'enregistrement réalisé le 7 novembre 2009 dans une prison de Kingston, lorsque l'étudiant en ingénierie a pris la déclaration d'Hamed. Cette déclaration de même que la révision du dossier réalisée par cet étudiant, à l'automne 2009, ont été faites à l'insu de l'avocat de Mohammad

par l'accusé. C'était le mois du ramadan. Le quinquagénaire se plaignait de ne pas avoir de montre en prison pour savoir quand il pouvait se sustenter entre ses jeûnes et faire ses prières quotidiennes. Un homme aussi pieux et ancré dans ses convictions ne pouvait avoir tué ses propres enfants, s'est dit l'étudiant.

d'interprétation, qui faisaient fi du contexte. Les déclarations de témoins d'origine afghane, comme celles de Fazil Javad et de Latif Hyderi, frère et oncle de Tooba, qui ont fait part de propos de Mohammad Shafia révélant qu'il voulait tuer son aînée, Zainab, lui paraissent par ailleurs être dictées par l'animosité et la vengeance. « J'ai honte pour la police qui se sert de cela comme preuve. Est-ce qu'on a une police aussi stupide pour prendre ça comme preuve... », a pesté l'étudiant.

De la mi-août à la mi-novembre 2009, l'étudiant a régulièrement visité les accusés en prison. Il était persuadé qu'Hamed, même s'il cachait quelque chose, n'était pas le genre de garçon à commettre quatre meurtres. Il y avait certainement une explication, et il allait la trouver. Hamed lui a donné cette explication le 7 novembre 2009. Par la suite, l'étudiant a fait « son » rapport d'enquête et l'a remis à la police de Kingston. Il espérait que celle-ci reconnaîtrait ses erreurs et libérerait les accusés.

« La version d'Hamed correspond à toute la preuve », a dit l'étudiant, mardi, au jury. C'est ce que le jury verra, aujourd'hui.

**Aujourd'hui, la Couronne fera écouter l'enregistrement réalisé le 7 novembre 2009 dans une prison de Kingston, lorsque l'étudiant en ingénierie a pris la déclaration d'Hamed.**

Shafia, M<sup>e</sup> Peter Kemp. En fait, ce dernier a embauché l'étudiant en août comme interprète, pour pouvoir communiquer avec les accusés. L'étudiant, qui parle le farsi-dari, a ensuite conclu une entente secrète avec Mohammad Shafia pour réviser l'enquête policière. M. Shafia l'a payé 4500\$ pour son travail.

### Impressionné

L'étudiant, dont on doit taire l'identité pour le moment, a rencontré Mohammad Shafia en prison pour la première fois en août 2009. Il a été impressionné

« Pendant qu'il [Shafia] parlait, je percevais son caractère. La manière directe avec laquelle il répondait aux questions montrait qu'il était sûr de ses croyances. Le ton de sa voix dénotait sa fermeté, il était certain de ce qu'il avançait », a expliqué l'étudiant, en novembre 2009, avant d'enregistrer la déclaration d'Hamed.

En parcourant la preuve, notamment l'écoute électronique de même que les interviews des accusés menées par les policiers, l'étudiant dit avoir découvert des erreurs



CE VENDREDI  
**67\* MILLIONS**  
EN LOTS




MILLIONS

LOTS DE  
1 MILLION

**Formule Groupe** <sup>MC</sup>

**JOUEZ EN GROUPE**  
et augmentez vos chances de gagner en prenant part à un plus grand nombre de sélections.

Détails et conditions à [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com)

\* APPROXIMATIF

**18 ans +**

**VENTE DE RETRAITE**  
Pour voir notre magasin, allez à :  
**TOLAMONTREAL.COM**  
Cliquez sur « la vente de retraite »

**30 %**  
**40 %**  
**50 %**  
Sur tous nos tapis en magasin



**Tapis TOLA**  
235, avenue Laurier Ouest  
514 272-8500

## POLITIQUE

## PROJET DE LOI OMNIBUS SUR LA JUSTICE CRIMINELLE

## Protestations et obstruction procédurale

HUGO DE GRANDPRÉ  
ET TOMMY CHOUINARD

OTTAWA — Une nouvelle clôture des débats qu'a imposée le gouvernement Harper, hier, pour limiter le temps d'étude d'un projet de loi en comité parlementaire a entraîné un tonnerre de protestations à Québec et de l'obstruction procédurale (aussi appelée *filibuster*) à Ottawa.

Après plusieurs heures de monologues des députés de l'opposition au comité permanent de la Justice, les parlementaires ont finalement convenu de commencer l'étude du projet de loi C-10 article par article à partir de mardi prochain.

Plutôt qu'une seule journée, ils auront un maximum de deux jours et devront avoir terminé avant 23h59, mercredi.

«C'est une victoire, certainement, s'est réjoui le critique néo-démocrate en matière de justice, Jack Harris. Ce n'est pas idéal, mais au moins ce ne sera pas étudié en une seule journée à cause des tactiques d'intimidation» du gouvernement.

C'est la motion d'un député conservateur qui a mis le feu aux



PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE  
Jean-Marc Fournier, ministre de la Justice du Québec, est indigné par la manière d'agir des conservateurs.

poudres; en début de journée, Robert Goguen a suggéré que l'étude du projet par le comité se termine à minuit et que celui-ci soit renvoyé à la Chambre des communes pour adoption.

Depuis sa réélection, le 2 mai, le gouvernement Harper a ainsi limité les débats plus d'une demi-douzaine de fois à la Chambre des communes.

Hier, les partis de l'opposition ont dénoncé cette façon de faire qui, selon eux, leur est imposée injustement et

limite la possibilité de débattre convenablement de possibles amendements au projet, dont ceux proposés par le gouvernement du Québec plus tôt cette semaine.

## «Tough on democracy»

Ainsi, tandis que les députés du Nouveau Parti démocratique et du Parti libéral multipliaient les discours pour empêcher la motion conservatrice de passer aux voix, la pratique du gouvernement s'est attiré des critiques

jusqu'à Québec. Indigné, le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, l'a qualifiée de «bris de démocratie». «Je considère cela inacceptable. Aujourd'hui, on n'assiste pas à un geste *tough on crime*, mais plutôt à un geste *tough on democracy*», a-t-il lancé en point de presse. «Nous n'avons aucun justificatif de l'urgence de procéder ainsi.»

Le projet de loi C-10 vise à rendre la justice plus sévère à l'égard des jeunes et des trafiquants de drogue, notamment. Il regroupe une série de pièces législatives que le gouvernement Harper n'est jamais parvenu à faire adopter lorsqu'il était minoritaire. Lors de la dernière campagne, le Parti conservateur a promis de l'adopter en 100 jours s'il était réélu.

Au cours de son témoignage en comité parlementaire, au début du mois de novembre, le ministre Fournier s'est vivement opposé à ces réformes et a indiqué que la province ne paierait pas la note si elles étaient adoptées telles quelles. Plus tôt cette semaine, il a présenté une série d'amendements qui, à ses yeux, pourraient rendre le projet plus

conforme à l'approche québécoise de réhabilitation.

Le Parti libéral et le NPD ont tous deux ajouté ces propositions d'amendements à leur propre liste. On saura mercredi soir si elles auront été prises en compte par les membres conservateurs du comité permanent de la Justice. Mais pour l'heure, le ministre Fournier ne semble pas optimiste. «Le Québec a offert sa collaboration. Le fédéral l'a rejetée. Le Québec a soumis 40 ans d'expérience et de connaissance. Le fédéral a fait un sondage. Le Québec a prouvé que C-10 favorise la récidive et multiplie les victimes. Le fédéral ne veut pas le savoir», a-t-il affirmé.

Il a ajouté que le gouvernement entend «déployer tous les moyens» à sa disposition pour «endiguer» les impacts négatifs qu'aura la mise en œuvre de C-10. Il n'a pas voulu préciser ces moyens pour l'instant, se contentant d'évoquer des «orientations» qu'il donnerait aux procureurs. Il n'est pas question que Québec refuse de se soumettre à la nouvelle loi ou qu'il ait recours aux tribunaux pour éviter son application.

## ARMES D'ÉPAULE

## Le ministre Dutil plaide pour le maintien du registre

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Sécurité publique du Québec s'est dit surpris, hier, de la portée du projet de loi visant à abolir le registre des armes d'épaule, qui prévoit aussi la destruction de données recueillies depuis les années 90. Il s'est tout de même montré optimiste devant la possibilité de faire changer d'idée le gouvernement Harper, pour permettre à la province francophone de créer son propre registre.

Robert Dutil était le deuxième ministre du Québec à comparaître en comité parlementaire à Ottawa en moins de trois semaines pour dénoncer les positions du fédéral en matière de justice criminelle et de sécurité publique. Son témoignage s'est avéré moins cinglant que celui de son collègue de la Justice, Jean-Marc Fournier, qui a menacé au début du mois de novembre de ne pas payer les frais du durcissement de la justice criminelle tel qu'imposé par les troupes de Stephen Harper.

«Je ne peux pas croire que nous ne parviendrons pas à convaincre le gouvernement fédéral s'il abolit le registre contre notre volonté. Je ne peux pas croire que les données ne nous seront pas transférées», a déclaré M. Dutil au cours d'un point de presse qui a suivi son témoignage. Il était accompagné de représentants de groupes de policiers et de la Coalition pour le contrôle des armes à feu.

## Un recul

Le ministre et la Coalition ont entre autres fait valoir que le projet de loi conservateur marque un recul par rapport à la situation qui prévalait avant la création du registre national, puisqu'on n'obligerait plus les commerçants à consigner l'identité des acheteurs d'armes à feu tels que les

fusils de chasse. Cette obligation, créée en 1977, a été abolie lors de la création du registre national au milieu des années 90, pour ne pas faire double emploi.

Ce ne sont pas tous les témoins d'hier qui étaient en désaccord avec la position des conservateurs. Par exemple, Hélène Larente, de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, a rappelé que le gouvernement Charest et même l'Assemblée nationale, qui a adopté une résolution unanime dans ce dossier, ne parlaient pas au nom de tous les Québécois en défendant le statu quo. «Les gens des régions ne veulent pas conserver le registre des armes à feu», a-t-elle affirmé.

Québec a déjà évoqué la possibilité de poursuivre Ottawa s'il décide d'aller de l'avant contre sa volonté.

**DINOSAURES REDÉCOUVERTS®**

CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

14 GÉANTS ANIMÉS ET DU PLAISIR PLUS GRAND QUE NATURE

TELUS Hydro Québec Presse Société d'Économie Canada

**MICHEL BEAUDOIN**

Rencontre avec l'artiste Michel Beaudoin

dimanche 20 novembre de 13 à 16 heures

Exposition du 20 au 26 novembre

Galerie d'art Richelieu

Artistes du Québec et d'ailleurs

7903, rue Saint-Denis, Montréal (514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca

Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h

Stationnement • Métro Jarry

www.galerierichelieu.com

**BOUTIQUE COURIR**

C'est aussi du ski de fond

Vêtements  
Équipements  
Accessoires

Sorties de ski de fond et de raquette

Montréal  
4452, rue Saint-Denis  
Métro Mont-Royal

Longueuil  
1085, chemin Chambly  
Près du cégep Édouard-Montpetit

www.boutiquecourir.com

# M<sup>e</sup> Louis Dionne nommé juge

Le PQ s'inquiète du suivi des poursuites dans les affaires de corruption

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), M<sup>e</sup> Louis Dionne, a été nommé juge à la Cour du Québec, hier. Il siègera à la chambre criminelle du district de Québec. La nomination, entérinée mercredi par le Conseil des ministres, risque d'avoir un impact sur le cheminement des nombreux dossiers confiés par la police au DPCP.

De sources policières, plusieurs enquêtes touchant l'industrie de la construction attendent depuis un bon moment l'imprimatur du DPCP pour déboucher sur des accusations.

Hier, en point de presse, le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, a loué les compétences du nouveau magistrat, mais n'a pu préciser quand il serait remplacé au poste névralgique de directeur des poursuites criminelles et pénales. La loi prévoit qu'un comité présidé par le sous-ministre de la Justice

sélectionnera les candidats. On peut penser qu'un délai de quelques mois sera nécessaire pour nommer le remplaçant, a-t-on appris. Comme la loi le prescrit, M<sup>e</sup> Alain Perreault, directeur adjoint au DPCP, occupera les fonctions de Louis Dionne de façon intérimaire.

**De sources policières, plusieurs enquêtes touchant l'industrie de la construction attendent depuis un bon moment l'imprimatur du DPCP pour déboucher sur des accusations.**

La nomination de M<sup>e</sup> Dionne a, semble-t-il, surpris M. Fournier, qui en a pris connaissance mercredi. « C'est lui-même qui a fait sa demande. Moi, je n'étais pas au courant. C'est à lui de faire son choix. Quand j'ai vu cette recommandation, je ne me suis pas posé beaucoup, beaucoup, beaucoup de questions sur ses compétences, parce que je le connais », a dit M. Fournier.

Selon la péquiste Véronique Hivon, « il faut se questionner sur les conséquences que cette nomination-là va avoir sur la bonne marche des dossiers qui, on le sait, sont nombreux à être sur le bureau ou étaient sur le bureau de M<sup>e</sup> Dionne ». Les dossiers de « l'UPAC, qui sont liés à

la corruption et pour lesquels on nous annonce toujours des résultats imminents qui ne viennent jamais. Il y a de quoi s'inquiéter pour la suite des choses avec la nomination d'aujourd'hui », a dit la députée de Joliette.

« On n'arrête pas de nous dire, dans les réponses qu'on entend, même de la part du gouvernement, que les choses procèdent, que des choses sont rendues sur le bureau du directeur des

poursuites criminelles et pénales. Or, le directeur des poursuites criminelles et pénales n'est plus en poste parce qu'il est nommé juge. Donc, oui, c'est une source d'inquiétude », a résumé M<sup>me</sup> Hivon.

Selon M<sup>me</sup> Hivon, M<sup>e</sup> Dionne a connu son Waterloo avec la grève des procureurs au début de l'année. « Le rôle qu'il a joué dans le conflit avec les procureurs de la Couronne ne m'est pas apparu adéquat. J'estime qu'à titre de patron des procureurs, il a eu plus que son lot de problèmes. Quand tout notre personnel demande notre démission, c'est certain que ce n'est pas un geste de grande confiance », a soutenu M<sup>me</sup> Hivon. M<sup>e</sup> Dionne était, a-t-elle insisté, « dans une position très inconfortable » depuis le conflit de travail entre le gouvernement et ses procureurs.

Au bureau du Directeur des poursuites, le porte-parole, M<sup>e</sup> René Verret, a soutenu que le départ n'aurait pas d'impact sur le cheminement des dossiers.

## Lisette Lapointe à Option nationale

Lisette Lapointe a adhéré à Option nationale, nouveau parti fondé par l'ex-péquiste Jean-Martin Aussant. La députée indépendante de Crémazie a acheté sa carte de membre il y a quelques jours. Mais même après avoir démissionné du caucus péquiste, en juin dernier, M<sup>me</sup> Lapointe a conservé sa carte du PQ. Elle est donc membre des deux partis. Elle terminera son mandat, mais elle ne le fera pas à titre de députée d'Option nationale. Elle restera indépendante. « M<sup>me</sup> Lapointe a l'intention de se présenter aux prochaines élections, mais elle ne sait pas sous quelle bannière. Elle espère encore que le PQ se redressera d'ici là », indique son attachée politique, Catherine Berbery. M. Aussant dit ne pas faire de maraudage auprès des péquistes.

— Paul Journet

# TROQUEZ VOS VIEILLES FAÇONS DE PAYER



**DÉCOUVREZ LES REMISES EN ARGENT AVEC LA CARTE REMISESPUS DE CAPITAL ONE.**

- Aucuns frais annuels
- 1 % de remise en argent sur tous vos achats
- 20 % en prime sur vos remises annuelles

capitalone.ca

**Capital One**

## ACTUALITÉS

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

## Québec songe à interdire la religion

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Le gouvernement Charest prépare une directive pour interdire la religion dans les services de garde en milieu familial, comme il l'a fait dans les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées, a appris *La Presse*.

«On est en train d'élaborer une directive, dans le même esprit que celle qu'on a présentée l'année dernière et qui est entrée en vigueur en juin, mais il faut tenir compte du contexte particulier du milieu familial. Ce sont des travailleuses autonomes qui gardent les enfants chez elles», explique Étienne Gauthier, du ministère de la Famille et des Aînés.

La ministre Yolande James confirme qu'une telle directive est en préparation, mais refuse de fixer une échéance.

«Lorsqu'on veut appliquer une telle directive, il y a un processus à suivre de façon à ce qu'elle soit bien comprise. [...] Au moment où on se parle, nous sommes en concertation avec nos partenaires pour identifier l'applicabilité», indique M<sup>me</sup> James.

Depuis juin, une directive du Ministère interdit toute forme de religion dans les centres de la petite enfance et les garderies privées. Une mesure qui ne touche pas le milieu familial.

## Un statut particulier

Actuellement, le programme éducatif de plusieurs responsables de service de garde (RSG) en milieu familial comprend d'ailleurs des éléments religieux. C'est le cas de plusieurs RSG de la communauté juive. Il s'agit principalement d'une initiation à la religion, souvent par l'entremise de chants.

Dans l'arrondissement d'Outremont, 487 places en milieu familial sont ainsi gérées exclusivement par des RSG de la communauté juive, sous la direction du bureau coordonnateur Gan unifié. On y pratique de l'enseignement religieux.

«Il y a un peu d'enseignement religieux dans les services de garde en milieu familial. [...] Ce sont des juifs qui s'y trouvent, ça dépend de la RSG», explique la directrice

du bureau coordonnateur Gan unifié, Judith Gross.

Mais elle affirme que la pratique de la religion n'est pas un frein à la fréquentation des services de garde par des enfants qui ne sont pas juifs.

«Il y a des enfants qui ne sont pas de la communauté juive, peut-être 10% environ, ça dépend de la demande», précise M<sup>me</sup> Gross.

Des annonces offrant des places en milieu familial sont publiées régulièrement dans le *News Flash*, un journal destiné à la communauté juive.

La clientèle visée ne fait aucun doute. Une responsable de service de garde offre une place à 7\$ en se présentant comme une enseignante. D'autres font référence à un «service de garde heimische» et «d'atmosphère propice à l'éducation». D'autres annonces publiées au cours des dernières semaines précisent même qu'un service de transport est offert.

Le bureau coordonnateur Gan unifié bénéficie d'un statut particulier décrété par le gouvernement Charest au moment de la création des bureaux coordonnateurs du Québec, en 2006.

Son agrément, accordé par le ministère de la Famille et des Aînés, précise qu'il doit travailler «uniquement auprès des responsables d'un service de garde en milieu familial de la communauté juive, sur le territoire du CSSS de la Montagne», révèlent des documents que *La Presse* a obtenus.

Ensemble des bureaux coordonnateurs, qui supervisent la garde en milieu familial, ont été nommés en fonction de leur territoire. Celui du Gan unifié est plutôt basé sur un critère culturel. L'agrément de tous ces bureaux coordonnateurs doit être revu en 2012.

La concentration importante de représentants de la communauté juive à Outremont – ils comptent pour 20% de la population – a justifié cette décision, explique encore aujourd'hui la ministre de la Famille et des Aînés, Yolande James.

## Signal d'alarme

Il s'agit toutefois d'un danger présumé, estime Louis Rousseau, professeur au département de science des religions à l'Université du Québec à Montréal.



PHOTO THE NEW YORK TIMES

Le gouvernement Charest se prépare à bannir la religion des services de garde en milieu familial, comme il l'a fait dans les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées.

«L'existence de cette coordination juive nous pend au bout du nez comme un potentiel conflit sociopolitique», souligne M. Rousseau en rappelant que d'autres communautés culturelles d'importance au Québec pourraient réclamer de telles particularités.

M. Rousseau a d'ailleurs signé une lettre d'opinion à ce sujet en 2006, au moment de la création des bureaux coordonnateurs.

**Dans l'arrondissement d'Outremont, 487 places en milieu familial sont gérées exclusivement par des RSG de la communauté juive, sous la direction du bureau coordonnateur Gan unifié. On y pratique de l'enseignement religieux.**

Non seulement les enfants juifs sont «condamnés à être élevés en marge», mais les services de garde sont les seules institutions publiques financées par l'État où la règle est particulière, constate-t-il.

«Il y a une orientation citoyenne dans la législation

du Québec. Ces institutions peuvent avoir une couleur particulière [...] mais si elles sont financées par le Québec, elles doivent appartenir à un système de gestion générale et avoir l'obligation, en principe, d'être ouvertes à tous.»

## Une question délicate

Les services de garde doivent accueillir des enfants de toutes les communautés. Mais ce sont principalement des enfants de

La responsable du service de garde est une travailleuse autonome. Elle a le loisir de choisir sa clientèle et doit avant tout répondre aux besoins des parents.

Plusieurs RSG juives, par exemple, vont offrir des heures d'ouverture plus restreintes, explique pour sa part Robert Racine, directeur du bureau coordonnateur du CPE Saint-Michel, qui compte plusieurs RSG issues de la communauté juive.

«Les parents qui fréquentent ces milieux s'arrangent très bien si la RSG doit fermer le vendredi en raison du shabbat. Eux aussi font le shabbat puisqu'ils sont juifs», raconte-t-il. Même chose pour les services de garde qui ferment tôt en après-midi, de façon à respecter le début du shabbat, au coucher du soleil. Reconnaisant que le programme éducatif offert par plusieurs RSG de la communauté juive est teinté de religion, M. Racine souligne qu'il est bien conçu. «Si les responsables prenaient des enfants de toutes les communautés, ce serait un très bon programme», dit-il.

## Difficile de trouver une place à Outremont

PASCALE BRETON

Les jeunes familles qui résident à Outremont peinent à trouver une place en service

de garde à 7\$ pour leurs enfants.

Le bureau coordonnateur Gan unifié, qui travaille exclusivement auprès de

responsables de service de garde de la communauté juive, compte 487 places en milieu familial. Il dessert principalement les résidents

du territoire du CLSC Côte-des-Neiges, soit Outremont.

Deux autres bureaux coordonnateurs, qui n'appartiennent pas à la communauté juive,

se partagent aussi le territoire du CSSS de la Montagne, notamment dans Côte-des-Neiges et Parc-Extension.

Le bureau coordonnateur du CPE du Parc compte seulement sept services de garde en milieu familial à Outremont. Celui du CPE Jardin de Fruits n'en compte aucun sur cette portion du territoire.

## Listes d'attente

Les résidents d'Outremont peuvent se tourner vers les centaines de places qui existent sur le territoire dans un centre de la petite enfance ou une garderie privée, explique-t-on au ministère de la Famille et des Aînés pour justifier cette situation.

Il reste que les places sont difficiles à obtenir. Un jeune couple qui vit dans le secteur attend ainsi depuis plus de deux ans que le téléphone sonne.

Leur fils est inscrit sur toutes les listes d'attente. «Nous n'avons reçu aucun appel, que ce soit d'un CPE ou d'un milieu familial. Ce n'est pas juste qu'une communauté soit privilégiée», déclare le jeune père de famille sous le couvert de l'anonymat.

**LOTO QUÉBEC**

Résultats des tirages du : 2011-11-17

**LOTTO 6/49** 3 5 6 V R

**JOUEZ!** 09 17 19 22 29 32 33 compl.

**Ebanco** 02 12 13 20 23 26 28 30 33 34 35 37 39 42 49 51 56 57 63 64

**Quotidienne** 3 728 4 6241

**Triplex** 07 18 27 28 40

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
29 FÉVRIER 62 BALANCE

**Extra** 2096714

**LOTTO MAX + MAXMILLIONS**

**CE SOIR, 50 MILLIONS \$**  
**+ 17 LOTS DE 1 MILLION \$** (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**MAISON**

**CE SAMEDI**  
CHÉRI, J'AI RÉDUIT  
LA MAISON!

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

**LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE**

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur [lapresse.ca/personnalite](http://lapresse.ca/personnalite)

Partenaires de l'excellence **AIR CANADA** **RioTintoAlcan** **Financière Manuvie**

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Pour votre avenir™

LE TOUR DU GLOBE

IRAN

Nucléaire : « profonde inquiétude »

Les grandes puissances au conseil de l'Agence internationale de l'énergie atomique se sont mises d'accord sur une résolution exprimant « leur profonde inquiétude » concernant le programme nucléaire iranien, mais moins ambitieuse que souhaitée au départ par les Occidentaux. La résolution ne fixe aucune échéance à l'Iran pour répondre aux inquiétudes. — AFP

ÉTATS-UNIS

Tentative d'assassinat contre Obama

Le suspect arrêté hier dans l'enquête sur des coups de feu tirés près de la Maison-Blanche a été accusé de « tentative d'assassinat contre le président des États-Unis », Barack Obama, a-t-on appris auprès du ministère de la Justice américain. Oscar Ramiro Ortega-Hernandez, 21 ans, a été interpellé mercredi près d'Indiana en Pennsylvanie. — AFP



PHOTO AFP  
Oscar Ramiro Ortega-Hernandez, inculpé hier.

BRÉSIL

Risque d'attentats pendant le Mondial

La police de São Paulo est préoccupée par les risques d'attentats terroristes lors de la Coupe du monde de soccer en 2014 et se prépare pour un « scénario de risque assez élevé », a déclaré le chef de la police fédérale, Roberto Troncon. Les terroristes pourraient selon lui profiter du Mondial de soccer pour attaquer des délégations internationales. — AFP

SYRIE

Des sites du gouvernement hébergés au Canada

Des sites web du gouvernement syrien et d'autres liés au parti chiite libanais Hezbollah, qui sont tous deux l'objet de sanctions d'Ottawa, sont hébergés sur des serveurs situés au Canada, ont annoncé des chercheurs de l'Université de Toronto. Le ministère canadien des Affaires étrangères n'a pas commenté l'information. — AFP

RÉSURRECTION DE L'ARMÉE EN HAÏTI

Une initiative « prématurée », selon Ottawa

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Haïti a mieux à faire de ses ressources que de ressusciter son armée, estime le gouvernement canadien.

Le président Michel Martelly doit annoncer aujourd'hui le retour des forces armées d'Haïti, qui ont été démantelées il y a 17 ans. Il concrétisera du coup une promesse formulée lors des dernières élections, mais non sans faire grincer des dents les pays engagés dans la reconstruction.

Cette initiative « semble prématurée », estime la ministre d'État canadienne aux Affaires étrangères, Diane Ablonczy.

« Le Canada craint que la création d'une seconde force de sécurité réduise de manière significative les ressources disponibles pour les autres priorités importantes d'Haïti », a indiqué son porte-parole à l'Associated Press.

L'aide étrangère constitue de 60 % à 70 % du budget annuel du gouvernement haïtien. Le recrutement d'une force de quelque 500 soldats pourrait coûter environ 25 millions.

Malgré tout, la mesure est très populaire en Haïti, d'autant plus que la MINUSTAH, force de l'ONU qui patrouille dans le pays depuis le renversement de Jean-Bertrand Aristide, en 2004, est accusée d'avoir propagé le choléra.

Le président Martelly soutient que des forces armées sont nécessaires pour protéger les frontières, aider des victimes en cas de désastre naturel et protéger les rares forêts qui restent au pays.

Renforcer la police

À l'instar de Washington, de l'Union européenne et du Brésil, Ottawa estime qu'Haïti doit renforcer sa police nationale plutôt que créer une armée. La force policière compte 8000 membres, et le Canada participe activement aux efforts pour la réformer.

Jean-Bertrand Aristide a démantelé l'armée haïtienne lorsqu'il est revenu au pouvoir en 1995. Il avait été renversé par un coup d'État en 1991.

— Avec l'Associated Press



PHOTO SWOAN PARKER, ARCHIVES REUTERS

« Le Canada craint que la création d'une seconde force de sécurité réduise de manière significative les ressources disponibles pour les autres priorités importantes d'Haïti », affirme un porte-parole du ministère d'État canadien aux Affaires étrangères. Ci-dessus, des soldats haïtiens à Port-au-Prince, le mois dernier.

Trousse de beauté

Le cadeau idéal pour Noël



**Préfix**  
Est doté d'actifs que l'on retrouve également dans le vernis, une substance qui recouvre la peau du bébé à sa naissance et qui enveloppe le fœtus dans le ventre de sa mère.



**Le lait nettoyant Joanne Verdon**  
Nettoie l'épiderme en profondeur et en douceur tout en respectant le pH de la peau grâce à sa formule unique aux protéines d'avoine, à l'huile de rose musquée et à la fleur d'orange.



**La crème multisoins Joanne Verdon**  
L'activité de vingt-cinq éléments provenant de la terre et de la mer, des éléments naturels en interface avec la peau, une marée de molécules naturelles qui obligera votre peau à se raffermir.



**Le shampooing Joanne Verdon**  
Est un véritable coffre aux trésors. Cette formule incomparable hydrate et lubrifie la chevelure et le cuir chevelu tout en les assouplissant, en leur redonnant du corps de l'éclat et en la parfumant délicatement.

- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
1278, rue Jean-Talon est Montréal  
514 279-3709
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, QC  
418 656-1266
- Boutique Luc Mathieu**  
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières  
819 378-7777
- Commandes postales:**  
819 3778-7777
- Ligne sans frais: 1 877 511-3368
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval)  
450 688-5455
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau  
819 770-3645
- Boutique Luc Mathieu**  
2622, rue King Ouest  
à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke  
819 823-3322
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
145A, boul. des Promenades, St-Bruno  
450 653-6009
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
Galeries Rive-Nord  
100, boul. Brien, Repentigny  
450 657-2032
- Boutique Luc Mathieu**  
227, rue Principale ouest, Magog  
819 868-3368
- Boutique Luc Mathieu**  
227, route du Président-Kennedy, Lévis  
418 833-5933
- Espace Santé Beauté Joanne Verdon**  
Terrasses des Lilas  
1108, boul. St-Joseph, Drummondville  
819 850-1705
- Vitavie au naturel**  
3333, boul. du Carrefour Promenade  
Beauport  
418 667-0070
- Ferti 2000: commandes postales**  
Tél.: 514 272-1365.  
Ligne extérieure: 1 800 272-1365  
Lundi au vendredi: 9h à 17h  
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h

Procurez-vous cette magnifique trousse de beauté, idéale pour la période des Fêtes à un prix tout-à-fait spécial.

- Lait nettoyant Joanne Verdon, 120 ml
- Shampooing Joanne Verdon, 120 ml
- Préfix, 60 ml
- Crème multi-soins Joanne Verdon, 60 ml

Valeur régulière 120,88\$

Super SPÉCIAL 59<sup>99</sup>\$\*  
Un rabais de plus de 50%

Valide jusqu'au 31 décembre 2011, \*Jusqu'à épuisement des stocks.

## OCCUPY WALL STREET LENDEMAINS INCERTAINS



PHOTOS MIKE SEGAR, REUTERS / CHANG W. LEE, THE NEW YORK TIMES

Quelque 200 personnes ont été arrêtées lors des échauffourées qui ont éclaté près de la Bourse et autour du parc Zuccotti. Plus tard, 80 manifestants ont été interpellés sur le pont de Brooklyn.

# Un « anniversaire » souligné dans le grabuge

RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Deux jours après le démantèlement de leur campement, les « indignés » de New York ont tenté de relancer leur mouvement hier à l'occasion d'une journée d'action marquée par de nombreux affrontements avec des policiers en matinée et par un rassemblement de plusieurs milliers de personnes en soirée.

La journée d'action avait été organisée pour souligner les deux mois du mouvement Occupy Wall Street, qui dénonce les banques, les grandes entreprises et leurs alliés

politiques. L'« anniversaire », qui a donné lieu à des manifestations dans plusieurs autres villes américaines, aura cependant été moins une fête qu'un test pour un mouvement dont l'avenir semble incertain après l'évacuation de la place Zuccotti, où les tentes et les sacs de couchage sont désormais interdits.

« Ils ont essayé de nous museler et de nous intimider, mais ils n'y parviendront pas », a déclaré Albert Larotunda, réparateur d'ordinateurs âgé de 53 ans et originaire du New Jersey. « Ce mouvement continuera ici et ailleurs dans le monde. Les gens ressentent le besoin de s'exprimer sur ce qui est bien et ce qui

est mal », a-t-il ajouté. Albert Larotunda faisait partie des centaines de manifestants qui ont défilé peu avant 8h en direction de la Bourse de New York, en criant « Wall Street est fermée » ou « Occupons Wall Street, toute la journée, toute la semaine ». Ceux-ci ne se sont cependant pas rendus à destination en raison de la présence massive de policiers casqués, dont certains ont utilisé leurs matraques pour repousser les protestataires.

Près de 200 personnes ont été arrêtées lors des échauffourées qui ont éclaté près de la Bourse et autour du parc Zuccotti, où des manifestants se sont regroupés après les affrontements initiaux

avec les policiers. Cinq manifestants ont été accusés d'assaut. L'un d'eux s'est retrouvé avec le visage ensanglanté après avoir été cloué au sol par des policiers.

Au milieu de l'après-midi, le maire de New York Michael Bloomberg a laissé entendre que le mouvement avait donné des signes d'essoufflement en ne réussissant pas à mobiliser les milliers de manifestants que les organisateurs de la journée d'action avaient annoncés.

« La vraie histoire pour les journaux de demain, c'est qu'il n'y avait pas beaucoup de monde », a déclaré le maire lors d'une conférence de presse.

Les milliers de manifestants – des « indignés » soutenus par des membres de syndicats new-yorkais – ont fait leur apparition plus tard dans la journée. Vers 17h, ils étaient plus de 3000 rassemblés place Foley, selon le *Daily News* de New York. Plusieurs d'entre eux ont par la suite défilé sur le pont de Brooklyn, où au moins 80 manifestants ont été arrêtés après s'être assis au milieu de la chaussée.

Durant toute la journée, les manifestants ont dû composer non seulement avec des policiers fermes, voire agressifs, mais aussi avec des passants excédés. L'un de ces passants, Adam Riback, s'est fait traiter de « sale nazi » par un manifestant.

« Moi, sale nazi? Mais je suis juif! », s'est-il exclamé.

« Ils n'ont aucune mission », a plus tard déclaré cet employé de Wall Street. « Même si le président des États-Unis venait leur demander ce qu'ils veulent, ils ne pourraient même pas lui répondre. Ils n'ont aucun programme. »

## OCCUPONS MONTRÉAL

# La Ville refuse de s'engager à long terme

ISABELLE AUDET

L'administration Tremblay ne promet rien à Occupons Montréal. Malgré les revendications des indignés, la Ville refuse de signer un document qui donnerait le feu vert à une occupation à long terme du centre-ville.

Le groupe accepte de détruire les abris solides érigés au square Victoria, mais en contrepartie, il espère conclure une entente qui lui éviterait une éviction.

« On veut une garantie écrite de la Ville qui dit qu'on a le droit d'occuper cet espace d'une façon responsable. Ce sera sûr en ce qui concerne les incendies, et on ne causera pas de problèmes à la communauté en général », explique Paul Bode, un des occupants. Du même souffle, il ajoute qu'Occupons Montréal rendra l'espace moins anarchique et « plus esthétique ».

La Ville refuse toutefois de s'engager dans cette voie. « Notre préoccupation absolue, c'est le maintien de la sécurité publique au quotidien au square Victoria et non d'avoir des discussions sur des documents », a dit Gonzalo Nunez, porte-parole à la Ville de Montréal. Il ajoute que l'administration Tremblay privilégie « l'approche du dialogue » et qu'elle

évalue la situation « au jour le jour ». Des rencontres presque quotidiennes ont lieu entre la Ville de Montréal et des membres d'Occupons Montréal.

Les indignés entendent acheter plusieurs grandes tentes, de type prospecteur, pour s'assurer que le groupe d'environ 200 occupants puisse passer l'hiver au chaud. Devant la possibilité d'une éviction, Occupons Montréal hésite toutefois à faire une telle dépense.

La Ville de Montréal donne jusqu'à dimanche aux indignés pour démonter toutes les maisonnettes de bois construites dans le square en prévision de l'hiver. Les propriétaires de ces cabanes se montrent résignés à respecter l'ultimatum. « On va juste se plier à leurs demandes, on va les respecter et on va espérer qu'ils nous respectent eux aussi », a lâché Vincent Ashton-Bernard.

Après un automne clément, Occupons Montréal a formé un comité pour trouver des solutions au temps froid, imminant. Au cours des prochains jours, le mercure descendra sous le point de congélation.

Voyez le reportage vidéo d'Isabelle Audet et de Martin Chamberland sur [LaPresse.ca/cabanes](http://LaPresse.ca/cabanes)

**NE MANQUEZ PAS SAMEDI LE MAGAZINE NOTRE QUÉBEC**

VOUS Y DÉCOUVRIREZ LES RÉGIONS DU QUÉBEC À VISITER CET HIVER ET UNE FOULE DE RENSEIGNEMENTS POUR BIEN PLANIFIER VOS VACANCES.

+

COUREZ LA CHANCE DE VIVRE 4 EXPÉRIENCES INOUBLIABLES dans les

**CANTONS DE L'EST**

Tous les détails de ce concours dans le magazine

C'EST UN RENDEZ-VOUS SAMEDI DANS

OCCUPY WALL STREET LENDEMAINS INCERTAINS

# Après l'occupation



AGNÈS GRUDA  
CHRONIQUE

Quand les Égyptiens ont occupé la place Tahrir, l'hiver dernier, ils étaient nombreux, à Washington, à s'émerveiller devant l'ingéniosité et le courage de cette belle jeunesse qui se battait pacifiquement contre les inégalités, l'injustice et la corruption.

Apparemment, ce qui vaut pour les uns ne vaut pas pour les autres. Cette semaine, la police de New York a entrepris de déloger les manifestants qui occupaient tout aussi pacifiquement un petit square du district financier de la métropole américaine, et d'autres places publiques dans d'autres villes.

L'Égypte de Moubarak était une dictature inflexible. Ce n'est pas le cas des États-Unis. Mais il y a aussi quelques injustices à dénoncer... Et c'est pour le moins désolant de voir que dans un pays qui prêche la démocratie, le pouvoir a choisi de déployer la méthode forte pour faire rentrer les génies de la révolte dans la bouteille

d'où ils se sont échappés, il y a deux mois.

Mais, opération policière ou pas, Occupy Wall Street est arrivé à un tournant. Le mouvement est né d'une idée du magazine canadien *Adbusters*, qui avait lancé l'appel à occuper Wall Street à compter du 17 septembre. Eh bien, cette semaine, le même *Adbusters* a suggéré aux protestataires de quitter les places publiques où ils ont dressé leurs tentes.

«L'occupation a bien fonctionné, mais la magie des débuts n'est plus là. Le mouvement fonce vers un mur», constate Kalle Lasn, éditeur du magazine, que j'ai joint cette semaine à Vancouver. Une série d'incidents, incluant la malheureuse surdose à Vancouver, ont écorché le capital de sympathie dont jouissaient les manifestants. Et déplacé l'attention publique du message de protestation vers ces dérapages.

La question de la sécurité a commencé à hanter les protestataires eux-mêmes, dit Nathan



PHOTO CHANG W. LEE, THE NEW YORK TIMES

Ce qui est certain, c'est que même si la police et l'hiver ont raison des occupants de Wall Street, les motifs d'indignation ne disparaîtront pas pour autant.

Schneider, du mouvement Waging Non Violence, qui suit Occupy Wall Street depuis le début. Selon lui, Occupy est en pleine mutation: «Le mouvement a dépassé les limites du square original», dit-il. Ainsi, ces derniers temps, les décisions stratégiques étaient prises à l'extérieur du parc Zucotti. Il semble même qu'Occupy ait trouvé refuge dans un bureau de New York.

La dure réalité climatique a aussi rattrapé les protestataires, qui ont commencé à se demander s'il était judicieux de continuer leur camping pendant l'hiver.

La razzia policière risque donc d'accélérer un processus déjà en cours. Mais pour aller où? Certains sympathisants

d'Occupy croient que le mouvement souffre d'un manque de direction, qu'il devrait embaucher des conseillers politiques et formuler des demandes précises. Nathan Schneider pense plutôt qu'il faut résister à cette tentation, qui ne pourrait qu'affaiblir le mouvement de contestation.

Kelly Lasn, lui, suggère aux manifestants de ranger leurs sacs de couchage le 17 décembre. Et de prendre l'hiver pour préparer l'offensive du printemps.

Ce qui est certain, c'est que même si la police et l'hiver ont raison des occupants de Wall Street, les motifs d'indignation ne disparaîtront pas pour autant. Comme l'écrit le Prix Nobel d'économie

Joseph Stiglitz, les écarts de richesse se sont creusés de façon abrupte aux États-Unis, où le système de taxation est tel que «des milliardaires comme Warren Buffett paient proportionnellement moins d'impôts que leurs secrétaires.» Où les banques sont sauvées par les fonds publics, tandis que leurs victimes sont abandonnées à leur sort. Et où les plus riches peuvent dépenser des fortunes pour «amplifier» leur message, tandis que les protestataires, eux, n'ont même pas le droit d'utiliser un mégaphone.

L'occupation se terminera peut-être dans les jours ou semaines qui viennent. Mais l'indignation, elle, est là pour rester.

## 40 000 Grecs marchent contre l'austérité

Plus de 40 000 personnes ont défilé hier en Grèce contre les mesures d'austérité préparées par le nouveau gouvernement grec de coalition de Lucas Papademos, confronté à son premier test social après un confortable vote de confiance obtenu la veille au parlement.

À Athènes, la police a recensé 27 000 manifestants dans un défilé compact et

sombre. Les forces de l'ordre ont effectué quelques rares tirs de gaz lacrymogènes pour riposter à des jets de pierre par des groupes de gens cagoulés devant le parlement. Quelques poubelles ont aussi été incendiées sur le passage du cortège, notamment devant la direction de la police et quelques vitrines ont été endommagées.

— AFP

**LE Grand rendez-vous annuel de la sommellerie au Québec!**

avec **François Chartier**

**Séances de signatures**

Venez rencontrer François Chartier au **Salon du livre de Montréal à la Place Bonaventure**

Séances de signatures:  
Vendredi le 18 novembre à 18 h 30  
Samedi le 19 novembre à 12 h

En entrevue avec Anne L. Desjardins à la scène de la Grande Place le samedi le 19 novembre à 11 h 30

En vente en librairie ou sur [librairie.cyberpresse.ca](http://librairie.cyberpresse.ca)

LES ÉDITIONS **LA PRESSE**

LE LUXE PEUT ÊTRE ABORDABLE! METTEZ-VOUS ÇA ENTRE LES DEUX OREILLES!

Avec ses deux haut-parleurs rondement performants, le BeoSound 8 donne une nouvelle dimension à votre iPod, iPhone, iPad. Parce que la grande musique doit rester un luxe accessible.



Beosound 8  
**1100 \$**

**BANG & OLUFSEN**  
B&O disponible à notre salle de montre de Montréal

**FILLION**  
ELECTRONIQUE  
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254-6041  
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333  
[www.fillion.ca](http://www.fillion.ca)

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## L'arrogance de Quebecor



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Il est très rare que nous commentions dans cette colonne les faits et gestes de Quebecor, propriétaire du *Journal de Montréal*, principal concurrent de *La Presse*. Si nous dérogeons à cette ligne de conduite aujourd'hui, c'est que le président de Quebecor Media a tenu récemment des propos allant à l'encontre de principes qui devraient être chers à tous les médias canadiens, notamment l'indépendance de la presse vis-à-vis du pouvoir politique.

**Quebecor considère-t-elle désormais le pouvoir législatif comme étant à son service ?**

Soucieux de préserver cette indépendance, les médias du pays ont toujours résisté à toute tentative de l'État de régir leurs pratiques journalistiques. En contrepartie, ils ont accepté de se soumettre à un système crédible d'autorégulation. Au Québec, la responsabilité de cette autodiscipline a été confiée au Conseil de presse. Malheureusement, l'an dernier, le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec* se sont retirés du Conseil, lui reprochant des décisions « arbitraires » et « biaisées ».

Cette semaine, le président du Conseil de presse du Québec, le juge à la retraite John Gomery, a suggéré au gouvernement de légiférer pour forcer Quebecor Media à réintégrer les rangs de l'organisme. Selon le Conseil,

une telle intervention législative serait justifiée parce qu'en se retirant, Quebecor « s'est complètement désengagée de toute forme d'imputabilité déontologique volontaire. »

Réagissant à la suggestion de M. Gomery, M. Péladeau a laissé entendre que son entreprise contesterait la constitutionnalité de toute législation allant dans ce sens: « Je serais curieux de voir la nature légale d'une telle mesure coercitive. Honnêtement, je trouve que c'est pousser un peu le bouchon. »

Voilà une position paradoxale venant d'une entreprise qui a obtenu de l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi mettant à l'abri d'éventuelles contestations judiciaires son entente avec la Ville de Québec sur le nouvel amphithéâtre. Quebecor considère-t-elle désormais le pouvoir législatif comme étant à son service, adoptant ou rejetant les projets de loi conformément à ses instructions ?

Il faut aussi déplorer les propos désobligeants, d'une rare arrogance, tenus par M. Péladeau à Ottawa au sujet de plusieurs médias canadiens. Selon le patron de Quebecor, *La Presse*, le *National Post*, CTV, le *Globe and Mail* et le *Toronto Star* sont tous « inféodés » à Radio-Canada et donc incapables de tout reportage critique au sujet de la société d'État.

Selon nous, les organes de presse devraient se faire concurrence dans un climat de respect mutuel. Ils devraient rivaliser de qualité plutôt que de sombrer dans les insultes. Au-delà des intérêts commerciaux de chacun, ne partagent-ils pas le même objectif, informer les citoyens et ainsi assurer la vitalité de la démocratie ?

Voilà pourquoi nous invitons les médias de Quebecor à réintégrer le Conseil de presse du Québec. Ensemble, nous pourrions travailler à rendre cet organisme encore plus solide, rigoureux et crédible, ce qui sera à l'avantage de tous.

## Le coût de soigner



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

Combien a coûté votre dernière visite à l'hôpital? La plupart des établissements sont incapables de le dire avec précision. Mais plusieurs commencent à s'organiser, devançant le ministère de la Santé (MSSS). Avec raison, car cette information est déterminante.

Vous opérer? Vous garder dans une chambre deux jours? La plupart des hôpitaux ignorent ce qu'il leur en coûte réellement pour rendre ces services. Ils auraient intérêt: s'ils sont particulièrement efficaces dans une intervention, ils pourraient en faire davantage, et recevoir plus de fonds. C'est le principe de « l'argent suit le patient ».

Québec en parle depuis des années, mais l'argent continue à suivre une autre logique, fondée sur le volume historique des établissements. Un système qui a l'avantage d'être prévisible, mais ne récompense pas les gains de productivité.

Toutes les provinces fonctionnent de cette façon, mais certaines, dont la Colombie-Britannique et l'Alberta, s'orientent clairement vers le financement par activité. Cette méthode pourrait bien se retrouver au cœur des discussions sur le renouvellement de l'accord fédéral-provincial sur la santé.

« Si on se met à jouer dans les formules, il y a des provinces qui sont mieux équipées que nous par rapport au prix de revient », souligne la directrice générale de l'Association

québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESS), Lise Denis.

Plusieurs établissements, à Montréal et à Chicoutimi notamment, ont donc commencé à analyser leurs coûts d'eux-mêmes.

Québec utilise déjà le financement par activité pour certaines chirurgies et certains tests d'imagerie médicale. Le ministre de la Santé est ouvert, mais mesurer les activités est laborieux et doit être fait correctement, nous dit-on à son bureau.

Effectivement, le financement par activité a parfois des effets pervers. Les hôpitaux peuvent être tentés de privilégier les interventions plus lucratives au détriment d'autres, ou exagérer la gravité des cas pour toucher davantage. Et faire sortir les patients plus rapidement pour limiter les dépenses est une fausse bonne idée si le reste du réseau, notamment les soins à domicile, n'a pas la capacité de prendre le relai.

Cela dit, le système actuel a aussi son lot d'effets indésirables. La démarche mérite donc d'être entreprise – au moins dans sa première étape, qui consiste à déterminer les coûts réels des gestes posés. Cette information-là est indispensable pour voir si les choses ne pourraient pas être faites mieux, ou autrement. On sait déjà que certains secteurs, dont la recherche, devront continuer à être financés de manière traditionnelle. Pour d'autres activités, par contre, on pourrait trouver des idées intéressantes.

Tous les patients ont intérêt à ce qu'on développe des manières plus efficaces de soigner. C'est la seule façon de traiter plus de gens plus rapidement à l'intérieur des budgets existants.

## UNHATE



TOUTES COULEURS CONFONDUES

## UNHATE



TOUTES COULEURS CONFONDUES

## UNHATE



TOUTES COULEURS CONFONDUES

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Respectons le choix des malades

Mettons fin une fois pour toutes au débat sur le suicide assisté

JEAN VERRETTE

L'auteur réside à Laval, dans l'arrondissement Sainte-Rose.

Le fameux débat sur l'euthanasie et le suicide assisté est de retour. C'est cyclique. Il y a la vie et ensuite la mort. Puis, à nouveau la vie et à nouveau la mort. Et, quand on est en vie, on ne veut surtout pas parler de la mort. Et quand la mort rôde... il y a des fins de vie plus difficiles que d'autres.

Prenez le cas de M<sup>me</sup> Gloria Taylor, en Colombie-Britannique. Elle est atteinte de la sclérose latérale amyotrophique. C'est une maladie dégénérative qui lui fera perdre peu à peu l'usage de ses muscles, donc qui la paralysera jusqu'à la phase où même ses poumons cesseront de fonctionner par eux-mêmes. Elle aura à ce moment-là besoin d'être

branchée sur un respirateur artificiel. Imaginez-vous complètement paralysé et branché à un appareil pour respirer. C'est comme être enterré dans le sable, plâtré des pieds à la tête dans une immobilité totale et permanente. Vous conserverez malgré tout vos facultés intellectuelles. Ou bien toute votre tête vous dira de remercier le ciel, que la vie est belle après tout. Ou bien toute votre tête vous dira que c'est invivable, vous souhaiterez que quelqu'un vous débranche au plus vite, que cette torture finisse. Voilà tout le débat.

Si dans cet état, pour vous, la vie est belle, n'y a pas de problème. Vos proches le savent et votre équipe médicale aussi. Ils veilleront tous à vos besoins et la vie continuera. Mais si pour vous, c'est une descente aux enfers, une vision dantesque

claustrophobique de fin de vie, la société moderne et humaine doit vous entendre et faire en sorte que vos souffrances cessent.

Qui sommes-nous pour dire que cette personne doit continuer à vivre dans ces conditions? Nous sommes très bons quand il s'agit de parler de la mort des autres, tout en occultant toujours notre propre mort.

C'est simple: respectons le choix éclairé des malades et mettons fin une fois pour toutes au débat. Décidons pour nous-mêmes. Si le gouvernement fédéral ne veut pas modifier la loi, regardons sérieusement ce que pourraient faire les provinces dans ce contexte et n'attendons plus que le débat soit encore de retour dans quelques mois, car nous le savons tous, sans nous l'avouer: la mort est inévitable et fera toujours partie de notre vie.

## À BIEN Y PENSER

Merci, M. le maire Tremblay, de faire de Montréal la seule ville au monde qui tolère les indignés. Nous serons un leader mondial.  
— Dominique Bourcheix, Saint-Lambert

## DÉBATS

## Un bon médicament pour la santé



ALAIN DUBUC  
COLLABORATION SPÉCIALE  
adubuc@lapresse.ca

En santé, il n'est pas toujours nécessaire de dépenser des milliards pour améliorer les choses. Le plus bel exemple, c'est le projet de loi déposé cette semaine par le ministre Yves Bolduc pour permettre aux pharmaciens de renouveler des ordonnances, de les ajuster, de prescrire eux-mêmes pour des problèmes mineurs, comme les feux sauvages.

*Si les pharmaciens s'occupent des «petits bobos», les médecins se retrouveront à traiter davantage de «gros bobos».*

Cette mesure va permettre à des dizaines de milliers de personnes d'avoir accès à des soins sans faire la queue à l'urgence ou dans une clinique sans rendez-vous, de mieux utiliser le réseau de ces professionnels de la santé que sont les pharmaciens, d'alléger la charge des médecins et donc de leur permettre de voir des patients qui pour l'instant n'ont pas accès à un médecin de famille. On renforce la première ligne, on améliore l'accessibilité avec un investissement mineur.

On ne peut qu'applaudir. Mais dans un deuxième temps, il faut aussi se demander pourquoi cela a pris tant de temps. La première fois que j'ai écrit sur le sujet, c'était en avril 2000, quand je suggérais à la ministre d'alors, M<sup>me</sup> Pauline Marois, de favoriser «une intégration des pharmaciens aux services de première ligne pour bien gérer l'usage des médicaments». Ça fait plus de deux ans que le Parti québécois insiste là-dessus à l'Assemblée nationale. Et il a fallu que l'Ordre des pharmaciens revienne à la charge avec une campagne très bien structurée pour que les choses commencent à bouger.

En soi, deux ans de plus ou de moins, ce n'est pas dramatique. Mais cela peut nourrir notre réflexion sur nos façons de faire, notre immobilisme, notre résistance au changement.

S'il a fallu deux ans pour réinventer le bouton à quatre trous et accepter de faire ce qui se fait dans la plupart des autres provinces, c'est d'abord à cause de la résistance des médecins à cette forme d'interdisciplinarité, celle du Collège des médecins et de la Fédération des médecins omnipraticiens. On peut noter que le D<sup>r</sup> Gaétan Barrette, le président de la Fédération des médecins spécialistes, a par contre fait preuve d'ouverture.

Saluant cette réforme, le PDG du Collège des médecins décrit maintenant son organisme comme un «pionnier de la collaboration professionnelle». Pourtant, le collège a plutôt accueilli cette réforme avec l'enthousiasme que l'on réserve d'habitude à une coloscopie, colorée par un paternalisme méprisant à l'égard des pharmaciens, une dramatisation des enjeux, notamment sur le refus de voir les pharmaciens faire des diagnostics, la chasse gardée de la profession médicale. Même s'il ne s'agissait que de feux sauvages.

Il est vrai que l'élargissement du pouvoir des pharmaciens affectera la pratique médicale. Cela ne privera pas les omnipraticiens de clients, puisqu'un grand nombre de personnes attendent de pouvoir avoir accès à un médecin. Mais si les pharmaciens s'occupent des «petits bobos», les médecins se retrouveront à traiter davantage de «gros bobos». C'est une utilisation intelligente des ressources, mais elle se traduira par un alourdissement de la charge des omnipraticiens.

Ces changements mettent aussi en relief certaines anomalies. Un médecin qui, pour faciliter la vie de ses patients, renouvelle leur prescription par fax ou par téléphone ne sera pas rémunéré. Mais le pharmacien le sera, pour faire la même chose. Cela montre que si on veut encourager l'interdisciplinarité, il faudra adapter la façon dont les médecins sont rémunérés.

Un autre facteur dans la lenteur du processus tient à la volonté du ministre Bolduc de ne pas bousculer, de ne pas affronter les médecins et de privilégier plutôt le consensus. En soi, l'intention est louable, mais il y a des cas où il n'est pas mauvais de brasser la cage.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Les taxis de Montréal sont horriblement sales, la mécanique est la plupart du temps douteuse. Et que dire des chauffeurs? Pour plusieurs, il s'agit de véritables dangers publics qui conduisent tellement mal qu'on se demande comment ils ont pu obtenir un permis de conduire!

# Le taxi en déroute

On ne peut offrir un service digne d'une république de bananes et exiger les prix d'un service cinq étoiles



### DENIS BOUCHER

L'auteur est associé au Cabinet de relations publiques NATIONAL et soumet ce texte à titre personnel.

Il est parfois surprenant de constater à quel point certaines personnes sont complètement déconnectées de leur propre industrie. Prenez le cas de l'industrie du taxi. Encore une fois, on peut entendre les têtes dirigeantes se plaindre de leurs malheurs et du déclin dont ils sont les tristes victimes. Quoi de plus facile que d'accuser les BIXI et autres plaies pour expliquer que les chauffeurs ont du mal à gagner honorablement leur vie?

**Peut-être que les gens prendraient moins les BIXI si les taxis étaient plus propres, que le chauffeur savait conduire et qu'il ne vous faisait pas sentir coupable de ne pas lui avoir demandé de vous reconduire à l'aéroport Mirabel plutôt que 10 coins de rue plus loin.**

Laissez-moi vous proposer quelques autres explications. Par exemple, les taxis de Montréal sont horriblement sales. Le revêtement des sièges est souvent répugnant, la mécanique des automobiles est plus souvent qu'autrement douteuse, laissant croire que la corruption se trouve peut-être aussi dans le processus d'inspection des voitures taxis. Pourquoi ne pas imposer un âge maximal de trois à cinq ans pour les voitures? Pourquoi ne pas inviter le manufacturier

des taxis londoniens à devenir le fournisseur exclusif des voitures à Montréal? Pourquoi ne pas créer un véhicule pour les conditions de Montréal?

Que dire des chauffeurs? Pour plusieurs, il s'agit de véritables dangers publics qui conduisent tellement mal qu'on se demande comment ils ont pu obtenir un permis de conduire! Qui n'a pas déjà été vert de peur en raison de manœuvres dangereuses ou de l'inconscience du chauffeur?

Peut-être que les gens prendraient moins les BIXI si les taxis étaient plus propres, que le chauffeur savait conduire, mais aussi qu'il ne vous faisait pas sentir coupable de ne pas lui avoir demandé de vous reconduire à l'aéroport Mirabel plutôt que 10 coins de rue plus loin. Le chauffeur vous

à l'aéroport. Rien ne vous garantit qu'il sache comment vous conduire à votre destination. C'est franchement déconcertant de constater à quel point les chauffeurs ne connaissent pas la ville et je ne parle pas ici des coins obscurs de Montréal. Même les destinations les plus connues semblent être de grandes énigmes pour nos valeureux chauffeurs montréalais.

Force est de constater que la formation des chauffeurs est complètement déficiente. À Londres, les personnes désirant conduire une voiture taxi doivent suivre un cours de trois ans. Ici, on se demande s'ils suivent un cours de trois heures.

Ainsi, avant de blâmer les autres, les dirigeants de l'industrie devraient d'abord penser à ce qu'ils peuvent faire pour améliorer le produit qu'ils offrent. À l'heure actuelle, il ne faut pas se surprendre que les citoyens désertent les taxis. Au prix qu'il en coûte, le consommateur n'y trouve vraiment pas son compte. C'est aussi simple que cela. On ne peut pas offrir le service d'une république de bananes et exiger les prix pour un service cinq étoiles. Éventuellement, les clients ne sont plus au rendez-vous et c'est le début de la spirale descendante.

L'industrie doit donc être revue de fond en comble à commencer par la formation des chauffeurs et la vétusté du parc des voitures taxis.

➤ [DEBATS@LAPRESSE.CA](mailto:DEBATS@LAPRESSE.CA)

### QU'EN PENSEZ-VOUS?

Racontez-nous vos expériences en taxi à Montréal à [debats@lapresse.ca](mailto:debats@lapresse.ca)

# La myopie des Québécois

Un million de millionnaires chinois attendent pour émigrer au Canada... Une fois ici, ils affichent dans leur langue d'origine



### BORISLAV NICOLOV

L'auteur est directeur général d'Ethnique Media inc. qui œuvre dans le domaine de la publicité et cible les médias ethniques consultés par les immigrants à travers le Canada.

Une sorte de réflexe conditionné relie les concepts de loi 101, de langue française et d'affichage. Il suffit d'évoquer un des trois pour que tous les spécialistes en communications se mettent en meute pour redire haut et fort: l'affichage au Québec doit être fait en français, comme le stipule la loi 101. Et en filigrane: l'anglais, dehors.

Faut-il préciser que très récemment, la campagne de publicité de l'Office québécois de la langue française a en quelque sorte réactivé le réflexe conditionné en question, si bien que tout le monde s'empresse de montrer patte blanche.

Grand bien lui en fasse, au monde bienséant s'entend. Néanmoins, des faits persistent qui n'ont rien à avoir avec la langue de Dumas – que voulez-vous, je

le préfère à Molière – ni avec l'anglais, lequel n'est pas l'apanage de Shakespeare uniquement.

Les faits en question sont les suivants: la population de la Terre a dépassé les 7 milliards. Un groupe de pays obscurs, appelé communément le Sud-Est asiatique, en regroupe 4,2 milliards. La Chine, à elle seule, excède 1,3 milliard. L'Europe et la Russie pèsent pour plus de 800 millions.

**En français, s'il vous plaît, pour que grand-maman de Terrebonne ne soit pas dépaysée chez Best Buy? Hum, laissez-moi rire un peu.**

Jusqu'à-là, aucun rapport avec le bon vieux débat sur l'affichage, n'est-ce pas? En français, s'il vous plaît, pour que grand-maman de Terrebonne ne soit pas dépaysée chez Best Buy?

Hum, laissez-moi rire un peu. Tout le monde sait qu'un million de millionnaires chinois attendent pour émigrer aux États-Unis et au Canada. Un

regain de l'immigration d'affaires depuis la Russie est observé, sans compter l'Inde dont les millionnaires et les non-millionnaires viennent s'établir dans ces terres froides que sont les nôtres.

Et que pensez-vous que font les gens fortunés de ces pays, une fois ici? Mais ils ouvrent des commerces, bien entendu. Et ils mettent des affiches. Les affiches ne sont ni en français, ni en anglais. Les affiches sont dans leur langue d'origine.

L'avenir démographique du Canada sera tributaire de l'immigration économique, sociale et climatique. Derrière chaque Canadien, chaque Québécois, 1000 personnes à travers le monde sont prêts, à tout moment, à prendre sa place.

En 10 ans de communications spécialisées dans cet univers dont on ne parle qu'à titre exotique, j'en sais assez pour affirmer que le véritable enjeu est de marier ce futur tellement bigarré à au moins une des langues qu'on peut lire, parce qu'écrite en caractères latins.

Et, pour aller un peu plus loin: sensibiliser l'immigration à venir au fait français au Québec est, je crois, l'enjeu de demain. En attendant, on peut toujours argumenter sur l'affichage, en français, comme le présume la loi 101?

## ACTUALITÉS

## TRANSACTIONS SECRÈTES AUX BAHAMAS

## Entente entre Desjardins et les courtiers congédiés

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Les courtiers Marc Dalpé et Jean-Marc Milette, congédiés par Valeurs mobilières Desjardins pour avoir fait des transactions secrètes aux Bahamas pour le compte de certains clients, se sont entendus hier avec leur ancien employeur au sujet de la sollicitation auprès de ces clients. Maintenant associés à la firme Richardson GMP, Marc Dalpé et Jean-Marc Milette devront attendre quatre mois avant de solliciter les clients qui leur avaient été envoyés par Desjardins.

Associée à Desjardins depuis 2003, l'équipe Dalpé-Milette gère des actifs de près de 1 milliard de dollars pour le compte de plus de 2000 clients. Environ la moitié de l'actif sous gestion leur avait été confiée par Desjardins, l'autre moitié provenait de clients de Dalpé-Milette. Après qu'une injonction provisoire, ordonnant à M.M. Dalpé et Milette de cesser de solliciter les clients provenant de Desjardins, eut été rendue vendredi, les deux parties en sont venues à une entente entérinée hier après-midi par la Cour supérieure. Les deux courtiers montréalais ne pourront solliciter leurs anciens clients avant le 16 mars 2012 inclusivement. En contrepartie, ils sont libres dès maintenant de solliciter ceux qui n'ont pas transité par Desjardins. «Nous sommes satisfaits et nous souhaitons tourner la page», a dit André Chapleau, porte-parole du Mouvement Desjardins. M.M. Dalpé et Milette n'ont pas commenté l'entente intervenue hier.

Après leur congédiement, le 3 novembre dernier, Marc Dalpé et Jean-Marc Milette sont devenus actionnaires de la firme de gestion de patrimoine Richardson GMP la semaine dernière. Le

président de Richardson GMP s'est dit «plus que *confortable*» avec leur arrivée. «Il y a eu un malentendu entre eux et leur ex-employeur au sujet de la politique de divulgation. Ils regrettent ce malentendu et ont coopéré pleinement avec Richardson GMP et les autorités de réglementation pour régler immédiatement cette affaire», a affirmé au *Globe and Mail* Andrew Marsh, président de Richardson GMP.

Selon M. Marsh, l'équipe Dalpé-Milette ne compterait que quatre comptes aux Bahamas avec un actif total de 900 000\$.

**Les deux courtiers montréalais ne pourront solliciter leurs anciens clients avant le 16 mars 2012 inclusivement.**

Malgré leur nouvelle association avec Richardson GMP, M.M. Dalpé et Milette ne peuvent pour le moment conclure personnellement des transactions pour leurs anciens clients, qu'ils soient ou non de chez Desjardins. Leurs permis de conseiller en placement ont été suspendus par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) après leur départ. Ils peuvent toutefois faire une demande auprès de l'OCRCVM pour réactiver leur permis avec leur nouvel employeur, selon les règles de l'organisme.

Citant des motifs de confidentialité, l'OCRCVM n'a pas voulu indiquer si une enquête était en cours.

— Avec Francis Vailles

## MASCOCHE

## Normand Trudel s'en prend à un conseiller

FABRICE DE PIERREBOURG

Les contrats accordés par la Ville de Mascouche à la firme de construction de Normand Trudel continuent de créer des vagues judiciaires.

Dernier rebondissement, une mise en demeure adressée par Transport et Excavation Mascouche (TEM) au conseiller municipal Jacques Tremblay pour le sommer de cesser de «jouer le rôle de justicier».

Le 17 octobre dernier, les conseillers de Mascouche Lise Gagnon et Jacques Tremblay ont été les seuls à s'opposer, au cours d'une séance du conseil, à l'attribution d'un contrat de 927 000\$ à TEM.

M. Tremblay s'est justifié en arguant notamment que cette firme fait l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec.

«Il est d'ailleurs assez surprenant que les services policiers vous divulguent des informations sur des enquêtes en cours», écrit l'avocat de Normand Trudel, Michel Savonitto, dans sa mise en demeure. On reproche aussi à Jacques Tremblay sa «méconnaissance des enjeux juridiques existants» pour avoir évoqué «la possible illégalité d'octroyer un contrat à une firme» qui fait l'objet d'une enquête.

Il est aussi «sommé de cesser de faire courir des rumeurs [...] et de [s']en tenir à [son] rôle de conseiller municipal».

Par voie de communiqué, Jacques Tremblay a répliqué que cette mise en demeure «vise à le museler dans l'exercice de ses fonctions». «M. Trudel, dit-il, doit accepter que je bénéficie du droit ou non d'appuyer les résolutions présentées au conseil.»

Le conseiller estime «légitime de faire preuve de prudence» lorsqu'il s'agit «de l'argent des contribuables».

Rappelons que sa collègue, Lise Gagnon, a déclaré à la police avoir été victime d'intimidation quelques jours après la même séance du conseil. Salvatore Pinella, sous-traitant de Normand Trudel, lui aurait dit: «J'aimerais que tu fermes les yeux sur les contrats qui vont passer à la Ville de Mascouche. Laisse-les passer pour ton bien.» Des propos qu'a démentis M. Pinella en entrevue à *La Presse*.

La firme TEM et son dirigeant ont fait l'objet de plusieurs enquêtes médiatiques au cours des derniers mois, en raison surtout de faveurs dont ils auraient fait profiter le maire de Mascouche, Richard Marcotte. Le DGE enquête également sur Normand Trudel.

Normand Trudel et sa firme poursuivent l'avocat Stéphane Handfield (525 000\$) et le député péquiste Guillaume Tremblay (environ 400 000\$) pour leurs propos dans les médias.



**DES PLAISIRS  
100% CHOCOLATÉS  
CHEZ PRALINE & CAMEL**

**ÉCONOMISEZ  
50%**

**20\$**  
VALEUR DE 40\$



**DÉCOUVREZ TOUTES  
NOS OFFRES DÈS MAINTENANT  
SUR [LERENARD.CA](http://LERENARD.CA)**



QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



**LE RENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE  
**LA PRESSE  
CA**

**CE SAMEDI  
UN APPEL À TOUS**

LES CENTRES D'APPELS : QUELS SONT  
CES MÉTIERS? QUELLE EST LA  
FORMATION NÉCESSAIRE?

**CV**

LE RENDEZ-VOUS  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION  
TOUS LES SAMEDIS  
DANS

**LA  
PRESSE**

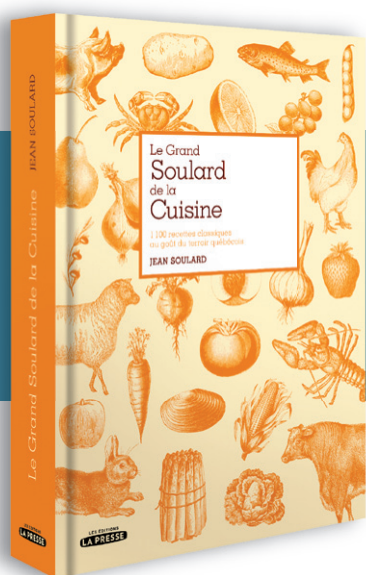
CONSEILS STRATÉGIQUES

STATISTIQUES INTÉRESSANTES

TÉMOIGNAGES INSPIRANTS



## DES DÉCOUVERTES POUR TOUS AU SALON DU LIVRE



« Une bible, oui. Un indispensable, assurément ! »

Stéphanie Bois-Houde, Le Soleil

Le Grand Soulard de la cuisine  
Jean Soulard



« François a déniché de nouveaux mariages révolutionnaires. »

Ferran Adrià, restaurant elBulli

Papilles pour tous! Automne  
François Chartier



« C'est un must ! »

René Homier-Roy, Radio-Canada

Les personnages de Tintin dans l'histoire  
Collectif



« [...] Fascinant à lire, une excellente histoire ! »

Marie-Christine Blais, lapresse.ca

Michèle Richard  
Dressée pour être star  
Benoît Gignac

### LES ÉDITIONS LA PRESSE

Salon du livre de Montréal  
Du 16 au 20 novembre 2011  
Stand 216

Livres également offerts en librairie ou sur [librairie.lapresse.ca](http://librairie.lapresse.ca)

# HORAIRE

## Séances de signatures Salon du livre de Montréal

JEUDI 17 NOVEMBRE 2011

**ET SI MOURIR S'APPROVOISAIT...**  
Serge Daneault  
17 h à 18 h 30

**LA GRENADE VERTE**  
Hugo Fontaine  
17 h à 18 h 30

**DIS-MOI QUI TU ES, JE TE DIRAI QUOI MANGER**  
Julie DesGroseilliers  
18 h à 19 h

**VÉGÉTARIEN PARFOIS, SOUVENT OU PASSIONNÉMENT**  
Jérôme Ferrer, Vincent Graton, Isabelle Huot  
**MES RESTOS, MES RECETTES**  
Jérôme Ferrer  
18 h 30 à 20 h

**DRESSÉE POUR ÊTRE STAR**  
Michèle Richard  
19 h à 20 h 30

Vendredi 18 novembre 2011

**CONSTRUIRE, RÉNOVER, TRANSFORMER**  
Lucie Lavigne  
16 h 30 à 18 h

**DRESSÉE POUR ÊTRE STAR**  
Michèle Richard  
18 h à 19 h 30

**RESTOS MONTRÉAL 2012**  
Marie-Claude Lortie  
18 h à 19 h 30

**COURIR AU BON RYTHME**  
Jean-Yves Cloutier et Michel Gauthier  
18 h 30 à 20 h

**PAPILLES POUR TOUS! AUTOMNE; LA SÉLECTION CHARTIER 2012**  
François Chartier  
18 h 30 à 20 h

Samedi 19 novembre 2011

**DIS-MOI QUI TU ES, JE TE DIRAI QUOI MANGER**  
Julie DesGroseilliers  
9 h 30 à 11 h

**LES ADOS**  
Dre Nadia Gagnier, psychologue  
10 h à 11 h 30

**LA SAISON FROIDE**  
Catherine Lafrance  
10 h 30 à 12 h

**RESTOS MONTRÉAL 2012**  
Marie-Claude Lortie  
11 h à 12 h 30

**AMOUR TOXIQUE**  
Diane Borgia  
11 h 30 à 13 h

**PAPILLES POUR TOUS! AUTOMNE; LA SÉLECTION CHARTIER 2012**  
François Chartier  
12 h à 13 h 30

**COSMÉTIQUES NON TOXIQUES**  
Sylvie Fortin  
12 h à 13 h 30

**ARTURO GATTI - LE DERNIER ROUND**  
Jacques Pothier  
12 h 30 à 14 h

**CONSTRUIRE, RÉNOVER, TRANSFORMER**  
Lucie Lavigne  
13 h à 14 h 30

**DRESSÉE POUR ÊTRE STAR**  
Michèle Richard  
13 h 30 à 15 h et 20 h à 21 h

**LES MAINS DANS LA PÂTE**  
Alexandre Brunet  
14 h à 15 h 30

**L'IMMOBILIER EN 2025; INVESTIR ET RÉUSSIR EN IMMOBILIER**  
Martin Provencher  
14 h à 15 h 30

**VÉGÉTARIEN PARFOIS, SOUVENT OU PASSIONNÉMENT**  
Jérôme Ferrer, Vincent Graton, Isabelle Huot  
**MES RESTOS, MES RECETTES**  
Jérôme Ferrer  
15 h à 16 h 30

**LA GRENADE VERTE**  
Hugo Fontaine  
15 h 30 à 17 h

**COURIR AU BON RYTHME**  
Jean-Yves Cloutier et Michel Gauthier  
15 h 30 à 17 h

**DE TOUS LES... CÔTÉ 2011**  
André-Philippe Côté  
16 h 30 à 18 h

Dimanche 20 novembre

**LES ADOS**  
Dre Nadia Gagnier, psychologue  
10 h à 11 h 30

**COSMÉTIQUES NON TOXIQUES**  
Sylvie Fortin  
10 h à 11 h 30

**DE TOUS LES... CÔTÉ 2011**  
André-Philippe Côté  
10 h 30 à 12 h

**ARTURO GATTI - LE DERNIER ROUND**  
Jacques Pothier  
11 h 30 à 13 h

**LA SAISON FROIDE**  
Catherine Lafrance  
11 h 30 à 13 h

**DRESSÉE POUR ÊTRE STAR**  
Michèle Richard  
12 h à 13 h 30 et 15 h 30 à 17 h

**LES CHEFS! SAISON 2**  
Guillaume St-Pierre, Émilie Brochu, Laurence Frenette  
13 h à 14 h 30

**L'AUTO 2012**  
Jean-François Guay et Éric LeFrançois  
13 h 30 à 15 h

**AMOUR TOXIQUE**  
Diane Borgia  
14 h 30 à 16 h

**LES MAINS DANS LA PÂTE**  
Alexandre Brunet  
15 h à 16 h 30

Entrevues d'auteurs

**PAPILLES POUR TOUS! CUISINE AROMATIQUE D'AUTOMNE**  
François Chartier  
Samedi 19 novembre de 11 h 30 à 12 h en entrevue avec Anne L. Desjardins  
Scène de la Grande Place

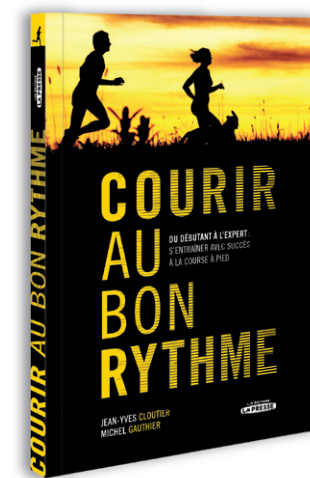
**DRESSÉE POUR ÊTRE STAR**  
Michèle Richard  
Samedi 19 novembre de 19 h 30 à 20 h en entrevue avec Michel Jasmin  
Scène Carrefour Desjardins

**Venez rencontrer nos auteurs!**

# LES ÉDITIONS LA PRESSE

## Salon du livre - Stand 216

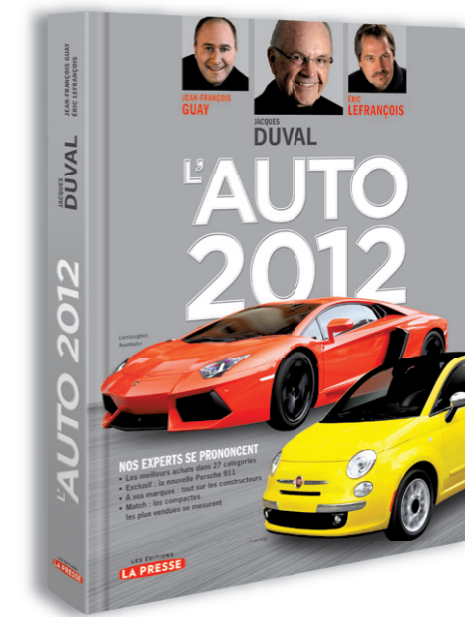
### ON VOUS CONSEILLE...



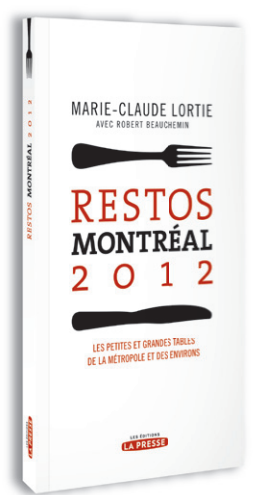
**COURIR AU BON RYTHME**  
Jean-Yves Cloutier et Michel Gauthier



**LA SÉLECTION CHARTIER 2012**  
François Chartier



**L'AUTO 2012**  
Jacques Duval, Jean-François Guay et Éric LeFrançois



**RESTOS MONTRÉAL 2012**  
Marie-Claude Lortie



**CONSTRUIRE, RÉNOVER, TRANSFORMER**  
Lucie Lavigne



**DIS-MOI QUI TU ES, JE TE DIRAI QUOI MANGER**  
Julie DesGroseilliers



**COSMÉTIQUES NON TOXIQUES**  
Sylvie Fortin



**RECEVOIR EN GRAND PETIT CARNET DES BONNES MANIÈRES**  
Cendrine Chéné

### ON VOUS EXPLIQUE...



**LES ADOS - GUIDE DE SURVIE POUR PARENTS**  
Dre Nadia Gagnier



**AMOUR TOXIQUE**  
Diane Borgia

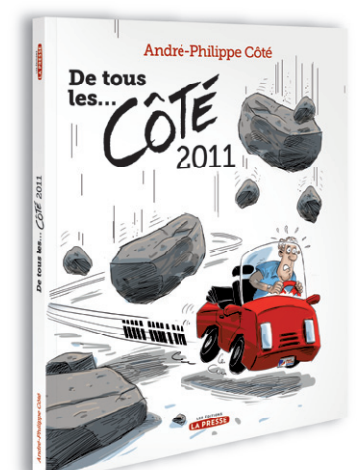


**ET SI MOURIR S'APPROVOISAIT...**  
Dr Serge Daneault

### ON VOUS DIVERTIT...



**L'UNION FAIT LA FORCE TOMES 2 ET 3**  
Urbis



**DE TOUS LES... CÔTÉ 2011**  
André-Philippe Côté



**LE PETIT LABEAUME ILLUSTRÉ**  
André-Philippe Côté et Jean-Simon Gagné

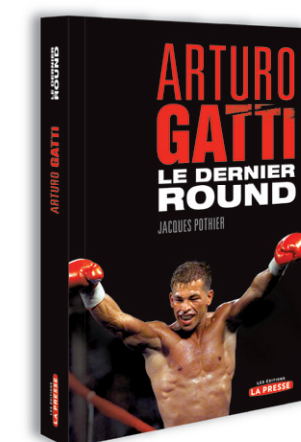
### ON VOUS RACONTE...



**LES PIRATES DE SOMALIE**  
Jay Bahadur



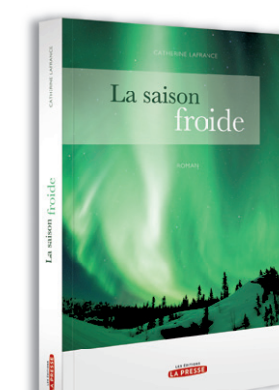
**LA GRENADE VERTE**  
Hugo Fontaine



**ARTURO GATTI - LE DERNIER ROUND**  
Jacques Pothier



**LA FROUSSE AUTOUR DU MONDE TOMES 1, 2 ET 3**  
Bruno Blanchet

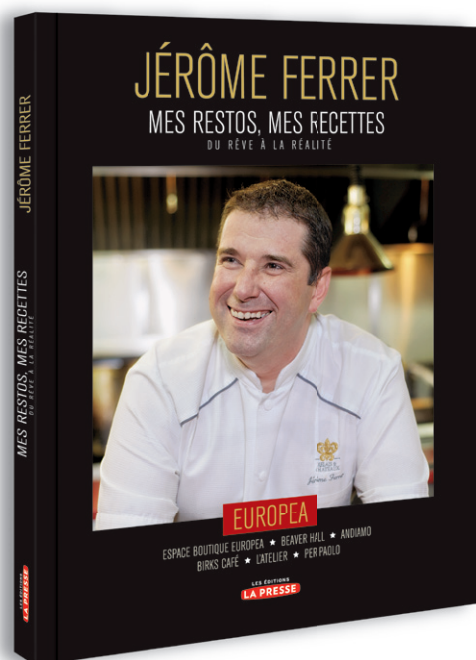


**LA SAISON FROIDE**  
Catherine Lafrance

# LES ÉDITIONS LA PRESSE

## Salon du livre - Stand 216

### ON VOUS MET L'EAU À LA BOUCHE...



**MES RESTOS, MES RECETTES...**  
Jérôme Ferrer



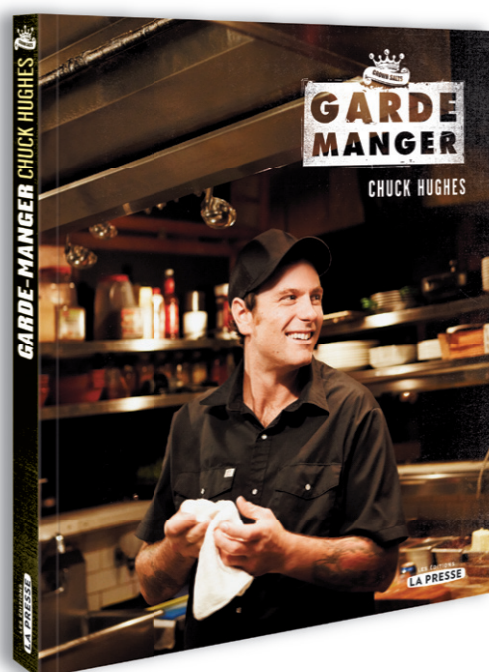
**VÉGÉTARIEN PARFOIS, SOUVENT OU PASSIONNÉMENT**  
Jérôme Ferrer, Vincent Graton et Isabelle Huot



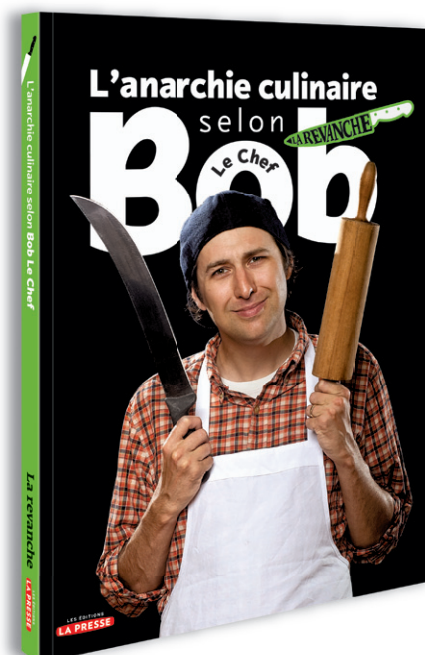
**LES CHEFS! SAISON 1 ET SAISON 2**  
Collectif



**LES SECRETS DES SAUCES, DES DESSERTS, DES LÉGUMES**  
Jérôme Ferrer



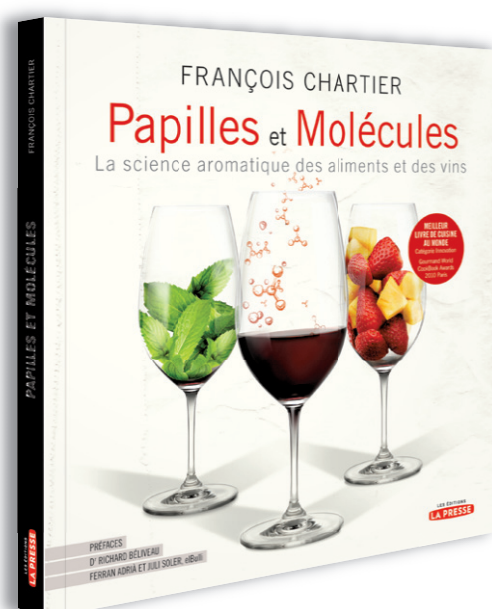
**GARDE-MANGER**  
Chuck Hughes



**L'ANARCHIE CULINAIRE SELON BOB LE CHER LA REVANCHE!**  
Robert Penny



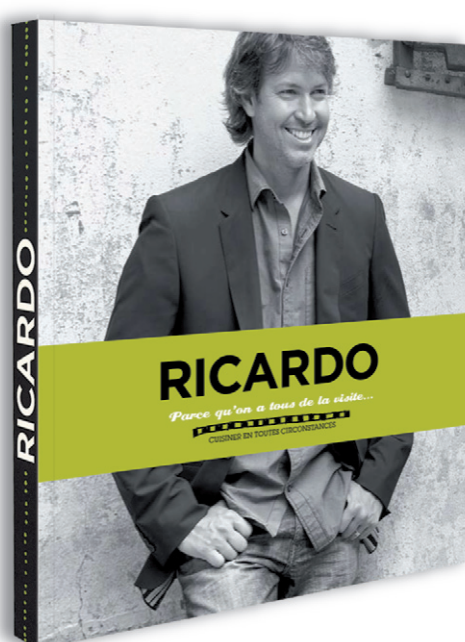
**LES RECETTES DE PAPILLES ET MOLÉCULES**  
François Chartier et Stéphane Modat



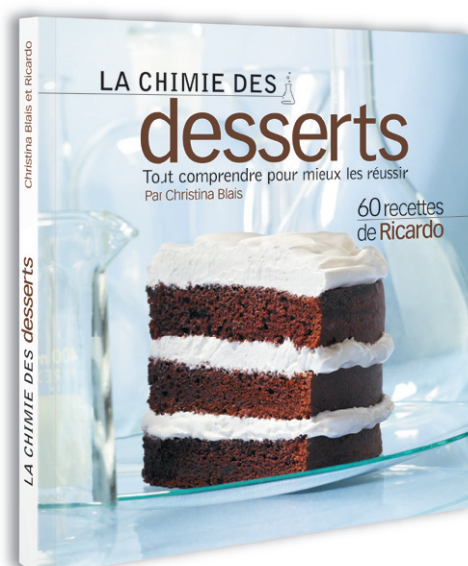
**PAPILLES ET MOLÉCULES**  
François Chartier



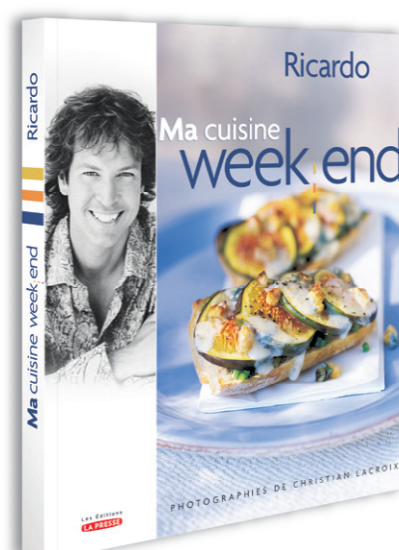
**LES MAINS DANS LA PÂTE**  
Alexandre Brunet



**PARCE QU'ON A TOUS DE LA VISITE...**  
Ricardo



**LA CHIMIE DES DESSERTS**  
Christina Blais et Ricardo



**MA CUISINE WEEK-END**  
Ricardo